

FIN DE VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU KOWEÏT

**L'Algérie et le Koweït
conviennent de soutenir les
projets de développement
dans les pays africains**

P.24

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

**Le président du CNDH
réaffirme la position
de l'Algérie envers la
question sahraouie**

P.14

CRISE UKRAINIENNE

**Pékin accuse
Washington de
«mettre de l'huile
sur le feu»**

P.15

OUVERTURE, HIER, DE LA 6^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE EN ALGÉRIE

«L'année 2022 sera l'année de l'oncologie avec 10 projets de production locale»

La 6^{ème} édition du Salon international de la pharmacie en Algérie (SIPHAL 2022) s'est ouverte hier au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de près de 150 exposants nationaux et internationaux. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a indiqué, que l'année 2022 sera l'année de l'oncologie grâce à la mise en branle de plus de 10 projets liés à la fabrication locale des médicaments utilisés dans le traitement des cancers. P.10



ANNIVERSAIRE DE CRÉATION DE L'UGTA

**Une célébration
coïncidant avec les efforts
de consolidation de
l'action syndicale**

P.5

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. BOUSLIMANI :

**«Les médias publics ont
toujours répondu à l'appel
dans les moments difficiles
qu'a connus l'Algérie»**

P.3

EMPLOI

**Youcef Chorfa :
«Les dispositifs de
pré-emploi seront
unifiés»**

P.4

SANTÉ

FRACTURES

**6 conseils
pour prévenir
les chutes
chez les
seniors**

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 (18^E JOURNÉE)
**Derby des
extrêmes à
Omar-Hamadi,
le PAC vise la
position de
dauphin**

P.21



NAFTAL

**Une
application
mobile
destinée
aux clients**

P.6

ARMÉE-MDN

**Mise en échec
de tentatives
d'introduction
de quantités
importantes
de kif par les
frontières avec
le Maroc**

P.3

APN

Plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra jeudi une plénière consacrée aux questions orales destinées à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre basse.

Ces questions concernent les ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, de la Santé et de l'Environnement, a précisé le communiqué.

ASSURANCES

Création de la compagnie «L'Algérienne du Takaful général»



La Société algérienne des assurances (SAA), a annoncé, mardi, la création d'une société publique spécialisée dans l'activité des assurances, dénommée «L'Algérienne du Takaful général».

Mise en place avec la contribution des opérateurs publics dans le secteur banque-assurance, la nouvelle société, sous la dénomination commerciale de «Djazair Takaful», est en stade de finalisation du dossier de demande d'agrément, pour pouvoir offrir ses produits durant le second semestre de l'année en cours», précise un communiqué de la SAA.

«Djazair Takaful» commercialisera toutes les polices d'assurance disponibles actuellement sur le marché, à savoir : assurance auto, assurance habitation et divers biens immobiliers, professionnels, industriels ou commerciaux, assurance transport (routier, maritime ou aérien) et assurance sur les risques agricoles.

Contribuent au capital de cet établissement, les compagnies d'assurance CAAR, CAAT, SAA et CASH, ainsi que les banques : CNEP, BNA, BEA, BDL, BADR, CPA.

ORAN

Le musée "Ahmed Zabana" réceptionne trois pièces archéologiques

Le musée public national Ahmed Zabana d'Oran a reçu dernièrement trois pièces archéologiques, à savoir des armes remontant à l'époque d'occupation espagnole et de présence ottomane et la période coloniale française, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement culturel.

Le musée Ahmed Zabana a reçu, début février en cours, une épée remontant à l'époque d'occupation espagnole de la ville d'Oran, comportant des motifs des deux côtés et le symbole d'un atelier en Latin, a déclaré à l'APS la chef du département inventaire et préservation du patrimoine du musée, Kheira Bridji. La seconde arme, qui remonte à l'ère ottomane, est un poignard en acier, cuivre jaune, argent et bois, dont

MONDE ARABE

L'APN participe aux travaux du Parlement arabe au Caire



L'Assemblée populaire nationale (APN), représentée par les députés Youcef Rahmania et Mohamed Khouane, a participé aux réunions des commissions permanentes du Parlement arabe (PA), prévues au Caire (Egypte) et qui se poursuivront jusqu'à mercredi, a indiqué mardi un communiqué de l'APN.

Le député Mohamed Khouane a pris part aux travaux de la commission des affaires économiques et financières, tandis que le député Youcef Rahmania a participé à la réunion de la commission mixte chargée de la lutte contre le terrorisme. La réunion a porté notamment sur «le renforcement des relations avec les commissions homologues des parlements régionaux et internationaux», a précisé le communiqué. Le bureau du Parlement arabe a tenu, mardi, une réunion durant laquelle les commissions sectorielles et permanentes ont présenté leurs rapports pour examen avant de les soumettre au débat lors d'une séance plénière.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Report du procès de l'affaire du groupe «Benamor» au 9 mars prochain



Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, mercredi, au 9 mars prochain, le procès des accusés dans l'affaire du groupe agroalimentaire «Benamor».

Le procès a été reporté en raison de l'absence, pour des raisons de santé, de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal poursuivi dans l'affaire Benamor.

Sont poursuivis dans l'affaire du groupe Benamor, plusieurs anciens responsables, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et l'ancien ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa pour dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages et exploitation illégale de terres agricoles.

UNIVERSITÉS

Distribution de 13 ambulances à plusieurs directions des œuvres universitaires



Le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), a supervisé mercredi au siège de l'ONOU à Ben Aknoun (Alger), l'opération de distribution de 13 ambulances à 13 directions des œuvres universitaires, a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

Cette opération s'inscrit dans le cadre "du programme d'action du secteur dans son volet lié à l'amélioration progressive des œuvres universitaires" et constitue la troisième initiative après deux autres lors desquelles ont été distribuées des ambulances dotées d'équipements médicaux modernes, la première ayant eu lieu le 22 novembre 2022 avec la distribution de 30 ambulances et la seconde le 3 février 2022 avec 15 ambulances", précise la même source.

Ces ambulances sont des moyens à même "d'assurer la prise en charge sanitaire des étudiants, notamment au niveau des résidences universitaires ou des pôles situés en dehors des villes urbaines ou loin des établissements hospitaliers".

JUSTICE

10 années de prison requises à l'encontre de l'ancien wali de Médéa Mustapha Layadi



Le Procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis une peine de 10 ans de prison assortie d'une amende de 300.000 DA à l'encontre de l'ancien wali de Médéa, Mustapha Layadi, avec confiscation des biens saisis dans cette affaire.

Mustapha Layadi est poursuivi pour corruption, abus de fonction et dilapidation de deniers publics.

Dans sa plaidoirie, le Procureur de la République a affirmé que les délits pour lesquels est poursuivi Mustapha Layadi sont "irrévocables", dont "l'octroi de concession d'un foncier d'une superficie de 5.000 m² à Berrouaghia (Médéa) à son dernier jour à la tête de la wilaya Médéa".

Selon les enquêtes menées, la demande d'obtention du foncier "ne portait pas la signature de la société bénéficiaire" de même qu'"elle n'était pas immatriculée dans le registre de commerce le jour des faits", a précisé le Procureur de la République.

Cette affaire, où un ancien chef de service à la wilaya de Médéa a été auditionné en tant que témoin, se poursuit par les plaidoiries du collectif de défense de l'accusé.

PARLEMENT

M. Boughali insiste sur le rôle des médias face aux complots visant à porter atteinte à l'unité nationale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a insisté, mercredi à Alger, sur le rôle des médias nationaux pour faire face aux conspirations visant à porter atteinte à l'Algérie par tous les moyens notamment la désinformation.

"Les conspirations et les complots qui se trament contre l'Algérie et qui visent à porter atteinte à sa stabilité et à son unité par tous les moyens notamment la désinformation et la déformation des faits requièrent de la vigilance et une prise de conscience totale", a indiqué M. Boughali dans son allocution à l'ouverture d'une journée parlementaire sur "Les médias publics et le nouvel environnement médiatique ... présent et avenir".

M. Boughali a insisté sur l'importance de considérer ces enjeux comme "des opportunités en dépit des menaces qu'ils impliquent (...) en exploitant les moyens offerts par la révolution des technologies de l'information et de la communication qui ne cessent d'apporter de nouvelles alternatives de communication en vue de renforcer les acquis et de mobiliser les forces vives du pays pour la préservation des constantes de la nation, et d'informer la société de tout ce qui se passe".

"Les médias nationaux doivent être un moyen de critique constructive et un outil



permettant de remédier aux défaillances et aux dysfonctionnements et défense des intérêts suprêmes de la nation", a-t-il estimé.

"Aujourd'hui, nous sommes face à de nouveaux moyens de désinformation et de manipulation, mais la confiance que nous avons en nos professionnels de l'information et en tous les loyaux hommes et femmes, nous rassure sur la capacité des enfants libres d'Algérie de mettre à nu tous les com-

plots", a souligné M. Boughali.

M. Boughali a affirmé que cette rencontre était organisée trois ans après le Hirak d'Algérie, durant lesquelles le pays a su franchir les étapes les plus difficiles, et aujourd'hui il parachève l'édification de ses institutions populaires.

Dans ce sens, M. Boughali a souligné le "rôle pionnier" du système d'information national, tant public que privé, dans l'accompagnement du

processus global de réformes et la transition vers l'Algérie nouvelle.

Le président de la Chambre basse s'est incliné à la mémoire de "tous les chouhadas (...) et des journalistes martyrs qui ont sacrifié leur vie pour défendre la liberté d'expression et d'opinion".

M. Boughali a fait savoir que cette Journée parlementaire s'inscrivait dans le cadre de "la consultation des experts et des professionnels pour la réalisation des aspirations de notre peuple au progrès et à la prospérité, des aspirations déjà évoquées, à maintes reprises, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". "Au moment où notre pays célèbre la Journée nationale de fraternité et de cohésion entre le peuple et son armée, je tiens à saluer notre vaillante armée, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et les différents corps de sécurité, et je m'incline à la mémoire des martyrs du devoir national, tombés au champ d'honneur pour faire échec à toutes les tentatives visant notre sécurité".

MDN

Mise en échec de tentatives d'introduction de quantités importantes de kif par les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de quantités importantes de kif traité à travers les frontières avec le Maroc ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 16 au 22 février, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministre de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contenir le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 8 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 11 quintaux et 91 kilogrammes de kif traité, tandis que 20 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en possession de 508.558 comprimés psychotropes, saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires», précise la même source.

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage près de la commune de Beni Zid, à Skikda, des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, le 19 février 2022, sept (07) terroristes, récupéré six (06) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) fusil à lunette, des quantités considérables de munitions, et détruit 3 bombes de confection artisanale et des casemates pour terroristes contenant des médicaments, des denrées alimentaires, des vêtements et d'autres effets», indique le communiqué, ajoutant que d'autres détachements de l'ANP «ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national».

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezam, Djanet et Tindouf 211 individus et saisi 29 véhicules, 240 groupes électrogènes, 161 marteaux piqueurs, 10 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 58,5 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 14 autres individus ont été appréhendés en leur possession 10 fusils de chasse et 72 quintaux de tabacs à Batna, Biskra, Touggourt, M'sila et Naâma».

Les Garde-frontières, de leur côté, «ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 25.858 litres à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras».

Dans un autre contexte, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 38 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 266 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Tlemcen et Béchar».

Ces opérations, s'inscrivant dans la «dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme», ont abouti à des «résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne le communiqué.

AP3

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, MOHAMED BOUSLIMANI :

«Les médias publics ont toujours répondu à l'appel dans les moments difficiles qu'a connus l'Algérie»

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, mercredi à Alger, que les médias publics avaient toujours répondu à l'appel, même dans les moments les plus difficiles qu'a connus l'Algérie, soulignant sa détermination à "renforcer" leurs moyens matériels et humains pour les développer davantage.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une Journée parlementaire organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) sur "Les médias publics et le nouvel environnement de communication", le ministre a précisé que "les médias publics avaient toujours ré-

pondu à l'appel, même dans les moments les plus difficiles qu'a connus l'Algérie", réaffirmant sa détermination à renforcer tous les moyens humains et matériels nécessaires à leur développement.

Concernant le projet d'amendement de la loi sur l'information, M. Bouslimani a indiqué que ce projet était fin prêt et qu'il "sera soumis en Conseil des ministres et aux deux Chambres du Parlement pour enrichissement".

Invité du Forum de la Radio nationale, le ministre avait indiqué que la nouvelle loi sur l'information serait "exhaustive" et consacrerait le "véritable

professionnalisme chez les journalistes.

"L'objectif escompté de cette nouvelle loi est d'aider le journaliste de la presse écrite, de l'audiovisuel et celui de la presse électronique, à être plus professionnel, tout en améliorant ses conditions professionnelles à la lumière des nouvelles technologies", avait précisé le ministre. Intervenant à l'occasion de cette Journée parlementaire, le ministre de la Culture, Soraya Mouloudji a mis en avant "l'impératif d'adapter le système médiatique national aux développements en cours, notamment au volet juridique, aux fins de garantir la sécurité culturelle".

APN

Des opérateurs économiques seront auditionnés pour parer toute pénurie de produits alimentaires de base durant le Ramadhan

Les membres de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont décidé d'auditionner des opérateurs économiques pour parer une éventuelle pénurie de certains produits alimentaires de base durant le mois de Ramadhan. «À l'issue de la réunion, lundi, de la commission des affaires économiques de l'APN, sous la conduite de M. Smail Koua-

dria, président de la commission, les membres ont proposé d'auditionner des opérateurs économiques pour parer une éventuelle pénurie de certains produits alimentaires de base durant le mois de Ramadhan», a précisé un communiqué de la chambre basse du Parlement. «Il a ainsi été convenu d'auditionner le président de la confédération des viandes rouges, les membres de la Chambre de commerce et d'industrie Mezghena-Alger et le président de la fé-

dération des producteurs de pommes de terre».

Procédant à l'évaluation du travail de la mission d'information provisoire chargée d'enquêter sur la pénurie de l'huile de table et sur les marchés, les membres ont estimé que «la commission a, dans son rapport, rendu compte des faits en toute transparence», soulignant leur détermination à concrétiser sur le terrain les solutions proposées dans le rapport et à suivre les préoccupations relevées, en coordi-

nation avec les opérateurs économiques, ainsi que la mise en œuvre des recommandations citées dans le rapport de la mission d'information».

La commission a, par ailleurs, étudié la possibilité de programmer des missions d'information provisoires sur «le lancement des projets d'investissement à l'arrêt tel que recommandé par le président de la République et les raisons du retard dans le lancement des projets gelés».

TRANSPORT MARITIME

Oran: réception de 4 navires à quai de production locale

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a présidé, mardi, au port d'Oran la cérémonie de réception de 4 navires à quai de production locale.

Les navires en question ont été construits par l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav-unité d'Oran) au profit de l'Entreprise portuaire de Skikda qui avait réceptionné, en août dernier, le premier navire à quai construit par la même unité.

Les navires à quai construits par l'Erenav sont de production algérienne avec un taux d'intégration de 80%, selon les explications fournies.

Le ministre a insisté sur «l'importance d'encourager la construction de ce genre de navires qui permettra de réduire la facture des importations, notamment au regard des coûts d'importation», appelant l'Entreprise à consentir davantage d'efforts pour construire de nouveaux navires, à l'instar des navires à quai, au profit des ports algériens.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection au port d'Oran, M. Bekkaï a souligné que son département ministériel œuvrait en collaboration avec tous les secteurs y compris l'Agriculture et le Commerce à développer l'économie nationale et à promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

Après avoir inspecté le projet d'extension du terminal à conteneurs du port d'Oran, le ministre des Transports a affirmé l'achèvement des travaux à 100%, annonçant sa mise en service dès la finalisation de l'opération d'équipement, ce qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique à la circulation de marchandises.

Avec la réception de cet «important» projet, dans une première phase, 500.000 conteneurs seront traités annuellement, pour passer progressivement à 1 million de conteneurs par an dans les années à venir, selon le directeur général de l'entreprise portuaire d'Oran Korba Mokhtar, qui a indiqué que ce port accueillera des navires de grande taille, de type Panamax avec un tonnage allant de 4.000 à 8.000 conteneurs.

Pour rappel, les travaux programmés, pour lesquels un montant de 12 milliards de DA a été alloué par les Pouvoirs publics, comprenaient la remise en eau sur une superficie de 16,5 hectares, portant la superficie totale à environ 24 hectares, ainsi que la réalisation d'un quai de 460 mètres de long et de moins de 14 mètres de profondeur, conforme aux normes internationales en vigueur au niveau du bassin méditerranéen, selon M. Korba.

La même entreprise portuaire a également consacré un montant de près de 300 millions de DA pour la réalisation de certaines installations telles que le réseau d'éclairage public, un siège pour l'administration en charge de la gestion du terminal des conteneurs, un atelier technique et autres.

En parallèle du projet d'extension, le port d'Oran sera appuyé par l'acquisition de deux engins de déchargement des conteneurs des navires et de 7 autres engins d'expédition et de transfert des conteneurs du quai au terminal des conteneurs, ce qui donnera une grande mobilité et une nouvelle dynamique à même de contribuer au développement de l'activité de l'entreprise portuaire.

Le ministre des Transports a mis l'accent, lors de l'inspection du projet de réhabilitation et de réparation du téléphérique d'Oran, sur la nécessité de mobiliser davantage de personnels pour accélérer la cadence des travaux de réalisation des trois stations de ce moyen de transport (Cité Ennasr, Si Salah et El-Menbaâ) pour sa livraison avant la date de la 19^e édition des Jeux Méditerranéens prévus à Oran du 25 juin au 5 juillet prochain.

Pour rappel, le projet de remise en état du téléphérique d'Oran, à l'arrêt depuis près de neuf ans, a été lancé et les travaux de génie civil ont été confiés à un sous-traitant national, concernant notamment la réhabilitation des trois stations situées au quartier En-Nasr (ex-Derb) et Si Salah (ex Planteurs) et sur les hauteurs du mont Murdjadjo, en plus de l'achèvement de la construction de 11 colonnes portant les rames.

La phase d'installation des équipements nécessaires au projet débiteront immédiatement après l'achèvement des travaux d'aménagement des stations.

Le coût global de ce projet, confié à une entreprise Suisse-autrichienne, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 55%, est estimé à plus de 1,47 milliard de dinars.

Ce moyen de transport moderne, qui s'étend sur 1.900 mètres de long, avec un total de 36 cabines de huit places, permettra de transporter environ 1.200 passagers par heure, selon les explications fournies sur place.

INDUSTRIE

Le secteur de l'industrie aspire à contribuer de 15 % au PIB

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé mercredi à M'sila que son secteur ministériel aspire à "contribuer à hauteur de 15 %" au Produit interne brut (PIB).

Lors de l'inauguration d'une unité de statut privé de fabrication de barreaudage métallique à Boussaâda, le ministre a indiqué que ce taux sera atteint à la faveur de l'accompagnement de l'investissement industriel et la création de 776 nouvelles entreprises industrielles génératrices de richesses à travers le pays, particulièrement après l'adoption du nouveau code de l'investissement qui remédiera à certaines lacunes relevées dans ce domaine ces dernières années.

M. Zeghdar a également relevé que 15 entreprises sont entrées en activité à M'sila et cela, a-t-il dit, "est le fruit d'un accompagnement effectif de la promotion de l'investissement dans cette wilaya".

Le secteur industriel



ambitionne annuellement d'exporter pour une valeur de 7 milliards de dollars de production nationale vers les marchés internationaux, notamment africains, a-t-il ajouté.

Le ministre a considéré, en outre, que la wilaya de M'sila est "leader dans le domaine de l'investisse-

ment avec plus de 1000 demandes de création d'entreprises dans la wilaya déposées à la direction de l'industrie".

"Cette dynamique est de nature à contribuer à la promotion de la production industrielle et à réduire le chômage dans la wilaya", a indiqué Ahled Zeghdar,

affirmant que parallèlement à l'accompagnement des investisseurs, il est procédé à la récupération du foncier industriel pour le redistribuer aux investisseurs sérieux.

S'agissant de fournir un plan de charges aux entreprises locales productrices de matériaux de construction, le ministre a assuré qu'il sera procédé à la levée du gel sur plusieurs projets dans le cadre de la Loi de finances complémentaire 2022 de sorte à relancer la demande sur ces matériaux.

Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya par l'inspection de plusieurs unités productrices dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya, avant de la clôturer par une rencontre avec les investisseurs à l'université Mohamed Boudiaf.

TOURISME

M. Hamadi : «Réussir la prochaine saison estivale, une occasion pour prouver l'efficacité économique du secteur touristique»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a affirmé mercredi à Alger, que le succès de la prochaine saison estivale constituera une opportunité pour prouver l'efficacité du secteur touristique, "conformément aux défis économiques relevés par le président de la République cette année". Le ministre a expliqué, lors d'une réunion de coordination tenue en visioconférence, avec les directeurs du tourisme et des établissements sous tutelle, que la préparation de la saison estivale "coïncide cette fois avec une année exceptionnelle que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a voulu en faire une année économique par excellence, en introduisant le tourisme en tant qu'élément boostant l'activité économique".

Dans ce sens, il a appelé les directeurs du tourisme à travers le territoire national à "réussir cette saison pour faire du tourisme un levier économique", insis-

tant sur "l'application des instructions du Président de la République donnée lors du Conseil des ministres tenu en septembre 2021, dans le but d'accorder davantage d'intérêt au tourisme intérieur à travers la garantie de bonnes conditions aux familles algériennes et l'instauration de prix abordables pour tous. M. Hamadi a indiqué, à ce propos, que cette réunion de coordination s'était tenue "avec la participation de toutes les directions du tourisme et de l'artisanat du pays sans exception aucune", étant donné que "la saison estivale ne peut se limiter aux wilayas du Nord mais elle devrait toucher également d'autres types de tourisme dont le tourisme en forêt, montagnard et thermal", appelant à "remédier au déficit enregistré dans les structures d'accueil et d'hébergement". Après avoir écouté les interventions de différents responsables, le ministre du Tourisme a formulé quelques recommandations, notam-

ment "le lancement urgent des appels d'offres pour l'octroi de concessions d'exploitation des plages tout en encourageant les professionnels du tourisme, les start-up et les jeunes dans le domaine de la gestion et de l'exploitation des plages, à condition que cette opération comprenne le plus grand nombre de plages autorisées".

Par ailleurs, il a mis en avant la nécessité de "soumettre les bénéficiaires des concessions d'exploitation des plages à un préavis en vue de ne pas occuper espaces destinés aux vacanciers tout en obligeant ant de respecter les termes du cahier des charges et du contrat conclu".

Concernant les wilayas du sud et les régions de l'intérieur, le ministre a recommandé d'organiser des voyages dans les wilayas du nord au profit des jeunes, des associations et des offices de tourisme, en "accordant la plus grande importance à l'aspect médiatique et promotionnel".

EMPLOI

M. Chorfa : «Les dispositifs de pré-emploi seront unifiés»

Les dispositifs de pré-emploi (temporaires) relevant du secteur du Travail et de celui de la Solidarité nationale seront unifiés avec des contrats à durée indéterminée, à la faveur de l'instauration de l'allocation chômage, a indiqué hier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa.

Intervenant sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale, M. Chorfa a précisé qu'il y a actuellement deux dispositifs qui sont opérationnels et fonctionnels, à savoir le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et le dispositif d'activités d'insertion sociale (DAIS) qui vont être unifiés pour être remplacés ou reconvertis graduellement par un dispositif consistant

en la mise en place de contrats à durée indéterminée, inscrits au niveau de la Fonction publique, et ce à la faveur de l'instauration de l'allocation-chômage".

Il a expliqué que le DAIP concerne les diplômés et non diplômés, dont plus de 47% bénéficient déjà de postes définitifs au niveau des administrations, alors que le reste seront au courant de cette année ou au début de l'année 2023, précisant que ce dispositif d'emploi temporaire devrait disparaître début 2023.

Pour ce qui est du DAIS, il concerne les personnes en situation de précarité sociale qui sont dans des postes temporaires, a relevé le ministre, citant les exemples notamment des femmes de ménage dans les cantines scolaires, le

personnel dans les structures de nettoyage et certains employés au niveau des guichets qui perçoivent moins de 6 640 DA et qui ne bénéficient que d'une couverture de santé.

Il a expliqué que les contrats des personnes inscrites au DIAS «vont être reconvertis à la faveur d'un relèvement de salaire avec 6 900 DA en plus par mois, en sus d'une prise en charge au niveau de la CNR (Caisse nationale des retraites)», précisant que le DAIS (dispositif géré par le ministère de la Solidarité nationale) devrait disparaître d'ici juin prochain.

Pour ce qui est de l'allocation-chômage, dont le montant est de 13 000 DA, il a rappelé que pour en bénéficier, le chômeur primo-deman-

deur d'emploi doit remplir plusieurs conditions, à savoir être titulaire de la nationalité algérienne, résident en Algérie et âgé entre 19 et 40 ans, être inscrit comme chômeur primo-demandeur d'emploi auprès des services de l'ANEM depuis au moins six (6) mois, ne pas disposer d'un revenu, quelle que soit sa nature, justifier sa situation vis-à-vis du service national et ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle.

Il ne doit pas également avoir déjà bénéficié des dispositifs publics de soutien à la création et à l'extension d'activités, d'aide à l'insertion professionnelle et d'aide sociale ou inscrit à la CNAS ou à la CASNOS.

SYNDICAT ANNIVERSAIRE DE CRÉATION DE L'UGTA Une célébration coïncidant avec les efforts de consolidation de l'action syndicale

La célébration du 66e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) cette année, coïncide avec la poursuite des efforts de l'Etat en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des travailleurs d'une part et promouvoir le dialogue social et la démocratie, à travers le renforcement des textes juridiques relatifs à l'action syndicale, d'autre part.

Cette célébration intervient avec la présentation d'un projet de loi modifiant la loi 90-14 relative aux modalités d'exercice du droit syndical, en sus de l'annonce d'un projet de loi-cadre relatif à l'organisation de l'activité syndicale qui est en passe d'être élaboré et sera soumis au Parlement durant le 1er semestre de l'année en cours, et qui vise essentiellement à consolider l'arsenal juridique en vigueur.

Présentant récemment la teneur du projet de loi modifiant la loi 90-14 devant la Commission de la santé à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a affirmé que les amendements proposés visent à consolider les passerelles de confiance avec les organisations syndicales.

Le ministre a ajouté que ces amendements ajouteront un nouveau jalon au processus de consolidation de l'arsenal juridique du pays, du renforcement du régime des droits et libertés, d'approfondissement de la démocratie et de la promotion du dialogue social, en termes de valeurs, de principes et de pratique, soulignant que les syndicats constituent l'une des organisations sociales qui revêtent une importance et une influence sur le monde de l'emploi et l'un des indices qui reflètent le niveau du développement.

Dans une déclaration à l'APS, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Merabet s'est dit "optimiste" quant au contenu du projet modifiant la Loi 90-14, notamment dans l'article 4 qui prévoit la création de fédérations, d'unions et de confédérations qui sont, selon lui, un espace qui conforte la place des syndicats afin qu'ils soient une force de



proposition. M. Merabet a fait savoir que la Confédération des syndicats algériens avait proposé des amendements concernant 12 articles dans le cadre de l'enrichissement du projet d'amendement de cette loi, appelant à l'introduction d'amendements à d'autres articles, notamment ceux relatifs à la représentation syndicale.

Selon lui, le taux de représentation syndicale dans la loi en vigueur est élevé et devrait être ramené à 10% au moins.

Se félicitant des "grands progrès" en matière de droit et de pluralisme syndicaux, l'intervenant a souligné l'importance de la participation active des syndicats à l'enrichissement du projet de loi-cadre relatif à l'organisation de l'action syndicale, en cours d'élaboration, pour disposer de nouvelles lois à même de renforcer le rôle des syndicats, ainsi que leur participation au développement socio-économique.

Le SNPSP appelle, à cet égard, au renforcement des mécanismes de dialogue au profit des syndicats afin qu'ils puissent contribuer davantage par des propositions visant à préserver les acquis des établissements et des travailleurs.

Revenant sur la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des tra-

vailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, il a précisé que cet anniversaire était l'occasion de mettre l'accent sur la nécessité de préserver les acquis, notamment celui de la stabilité sociale.

De son côté, le secrétaire national chargé de l'information au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE), Messaoud Boudiba, a salué l'amendement des lois relatives à l'exercice du droit syndical en accord avec les conventions et traités internationaux.

Le responsable a mis en valeur les dispositions relatives à la création des fédérations, unions et confédérations, prévues dans le projet d'amendement de la loi 90-14, indiquant que le multipartisme a permis de consolider le dialogue social entre les différentes parties "selon des visions au mieux de l'intérêt collectif".

De son côté, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli a affirmé que son autorité était favorable au contenu, "suffisamment clair", du projet d'amendement de la loi relative aux modalités d'exercice du droit syndical, notamment les dispositions de l'article 4 qui

permettrait, a-t-il expliqué, de conférer un statut bien déterminé aux organisations quel qu'en soit le secteur d'activité.

Dans un contexte connexe, les syndicats se sont dits fiers de célébrer le double anniversaire de la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures, une célébration considérée comme "événement cher" aux cœurs des Algériens, et devenue partant "un patrimoine national syndical".

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait annoncé l'augmentation des salaires de 14 à 16 % à la faveur de la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG) appliquée dès début 2022, le but étant de contrer les effets de l'inflation estimée à quelque 7 %.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures décidées par l'Etat en vue d'augmenter le pouvoir d'achat du citoyen, avec notamment l'augmentation du salaire minimum à 20.000 DA et l'exonération des salaires inférieurs à 30.000 DA de l'IRG.

Ces mesures seront renforcées dans les prochains mois par l'augmentation du point indiciaire au profit des fonctionnaires, avait déclaré alors le Président Tebboune.

ALGÉRIE - ETATS UNIS Investissement: des hommes d'affaires américains en visite en Algérie en juin pour des partenariats à long terme



Une visite d'hommes d'affaires américains «souhaitant concrétiser des partenariats sur le long terme en Algérie» est prévue pour le mois de juin, a indiqué mardi un communiqué de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA).

Cette annonce a été faite lors d'une rencontre qui a réuni mardi la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, et l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, au siège national de l'organisation patronale, a ajouté la même source.

La perspective d'organiser un forum d'affaire algéro-américain, durant le dernier trimestre de l'année en cours, a été également abordée lors de cette rencontre avec l'ambassadrice américaine, accompagnée des responsables du commerce et de l'économie de sa chancellerie, a précisé le communiqué.

Les deux parties ont évoqué, à cette occasion, les opportunités d'affaires et de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays.

Il a été enregistré, selon la CGEA, la volonté d'investir dans les secteurs stratégiques en Algérie, à savoir l'agriculture et l'agro-alimentaire, le secteur minier, l'économie verte et les NTIC.

ALGÉRIE - PALESTINE Le président du CNDH reçoit le président du Croissant-rouge palestinien

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani a reçu, mardi à Alger, le président du Croissant-rouge palestinien, Younes El Khatib, en présence de la présidente du Croissant-rouge algérien (CRA), Saïda Benhabyles.

Lors de cette rencontre, M. Zaâlani a évoqué «les missions du CNDH, consacrées par la Constitution et la législation algérienne», exprimant à ce propos «son entière disposition» de coordonner avec l'Instance indépendante palestinienne des droits de l'homme pour «renforcer la coopération et soutenir la lutte légitime du peuple palestinien».

Il a en outre rappelé que le CNDH «salue toutes les initiatives bilatérales en matière d'organisation d'activités communes, au service des droits de l'homme, et d'élargissement de leurs espaces dans les deux pays frères».

De son côté, M. El Khatib s'est félicité du «rôle pivot» de l'Algérie dans le soutien de celui des instances humanitaires palestiniennes, soulignant «son entière disposition» à aller de l'avant dans des programmes bilatéraux au service de l'action humanitaire».

DÉCÈS DU MOUDJAHID ET ANCIEN MINISTRE BOUDISSA SAFI Le Premier ministre présente ses condoléances

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a adressé, mardi, un message de condoléances et de compassion à la famille du moudjahid et ancien ministre, Boudissa Safi, décédé à l'âge de 93 ans, dans lequel il a loué les qualités du défunt.

«J'ai appris avec une profonde affliction la nouvelle de la disparition du moudjahid et ancien ministre, Boudissa Safi qui s'est éteint après un parcours riche en militantisme, en vouant sa vie au service de notre chère patrie en tant que militant, moudjahid puis cadre compétent», a écrit le Premier ministre dans son message. «Le défunt qui a rallié, dès son

jeune âge, les rangs du mouvement national, a joué un rôle important dans la création de premières cellules du Parti du peuple algérien (PPA) et le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques en France. «Si Safi» était connu également pour être un syndicaliste actif notamment au sein des travailleurs immigrés, ce que lui a valu l'emprisonnement à trois reprises, entre 1951 et 1952, sous prétexte d'activité politique hostile à la France», a ajouté M. Benabderrahmane.

«Maîtrisant plusieurs langues étrangères, «Si Safi» dit «Ahmed El-Marikani» a été chargé du «recrutement des jeunes

moudjahidine en Europe. Il était cofondateur avec un groupe de jeunes militants de l'Union des travailleurs algériens», a-t-il rappelé.

Après l'indépendance, le défunt a occupé le poste de ministre du Travail en 1963 et a supervisé le lancement de l'opération de planification des coopératives agricoles. «Tout en compatissant à votre douleur en cette pénible circonstance, je ne puis que me rappeler les valeurs de patriotisme, de loyauté et de dévouement du défunt au moment où nous célébrons le double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des

hydrocarbures. Son souvenir restera gravé dans les mémoires de tous ceux qui l'ont connu», a poursuivi le Premier ministre.

«En cette épreuve douloureuse, je tiens à présenter aux proches du défunt et à ses compagnons mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant le Tout Puissant de l'accueillir en son vaste paradis et de prêter réconfort et patience aux siens. Et fais la bonne annonce aux endurants, ceux qui disent, quand un malheur les atteint : Certes à Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», a conclu M. Benabderrahmane.

RÉPARATION NAVALE L'Erenav compte investir dans la construction de navires

L'Entreprise de réparation des navires (ERENAV) ambitionne, dans le cadre de son programme d'investissement, la construction locale d'embarcation d'amarrage et des navires anti-pollution et de pilotage, a-t-on appris de son P-dg Abdelkader Tazrouit. Cette entreprise relevant du groupe algérien de transport maritime (GATMA), entamera la construction de navires localement avec un taux d'intégration de plus de 60%, à compter de cette année, au profit de l'ensemble des ports du pays, a indiqué, à l'APS, Abdelkader Tazrouit, soulignant que l'entreprise a, à cette effet, créé, en 2020, un bureau d'études comprenant des compétences algériennes dans la construction de navires et d'autres équipements du domaine maritime. Le même responsable a souligné que l'Algérie importait, jusque là, ce type de navires de l'étranger en devises fortes à un prix représentant le double de la construction locale ajoutant que les navires construits par l'Erenav, avec des produits locaux et une main d'œuvre algérienne, seront mis à la portée des clients à des prix compétitifs, ce qui va renforcer notre flotte maritime. L'entreprise ERENAV entamera, début mars prochain, la construction d'un navire de pilotage de 14 mètres et un autre de transport de la capitainerie du port d'une longueur de 14 mètres également, sachant que les études concernant ces deux projets sont en cours, selon un cadre de cette entreprise. Deux autres projets sont actuellement à l'étude, le premier concerne un bateau de plaisance doté d'un restaurant de trois étages d'une capacité totale de 400 places et d'une longueur de 39 mètres. Ce bateau dispose d'un restaurant d'une capacité de 280 places, d'une salle de conférences de 100 places, ainsi qu'une suite VIP, entre autres, sachant que ce projet est un investissement privé. Le second projet concerne la construction d'un navire de transport de la capitainerie du port d'une longueur de 18 mètres, a-t-on fait savoir. La même entreprise compte construire, dans le cadre de ces projets futurs, un navire de pilotage, un remorqueur et des navires de pêche de différentes dimensions, et réfléchir ensuite à construire un navire de transport de voyageurs, selon le même responsable.

D'autre part, le président-directeur général de "ERENAV" a révélé que cette dernière a récemment acquis un terrain d'une superficie de 9,500 mètres carrés dans le cadre de la concession pour y construire une unité au niveau du port de pêche et de plaisance de Tlaïef, dans la wilaya de Bejaia, en plus d'un programme de réalisation de deux unités relevant de l'entreprise, la première au port commercial de Skikda et la seconde dans une wilaya côtière de l'Ouest. Pour rappel, le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a remis, mardi au port d'Oran, quatre embarcations d'amarrage de production algérienne, réalisée par l'Entreprise de réparation des navires (unité d'Oran) au profit de l'entreprise portuaire de Skikda, en plus d'un navire anti-pollution de production locale, avec un taux d'intégration de 60% au profit du port d'Alger.

ENERGIE

Le 5^{ème} Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables s'ouvre à Alger

La 5ème édition du salon international de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER 2022) s'est ouverte mercredi à Alger, en présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine el Mahdi Walid.

Placé sous le slogan "Ensemble pour réussir la transition énergétique de l'Algérie", ce salon, qui se poursuit jusqu'au 26 février, regroupe 70 exposants algériens et étrangers. Il constitue un rendez-vous incontournable pour l'ensemble des opérateurs pour débattre des thématiques liées à l'industrie de l'électricité et de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Des startups engagées dans la transition énergétique et les énergies renouvelables prennent part à ce salon.

Les ministres ont visité les différents stands dont celui du ministère de la Défense nationale. M. Benattou a affirmé que l'année 2022 sera, "purement économique" et que l'avenir sera celui des énergies renouvelables et la transition énergétique.

Il a rappelé dans ce sens l'appel d'offres pour la réalisation de stations d'énergies photovoltaïques d'une capacité de 1000MW qui constitue un "projet prometteur".

De son côté, M. Yacine Walid a réitéré l'accompagnement et le soutien du minist-

ère aux jeunes porteurs de projets notamment dans le domaine de l'innovation et les solutions technologiques. Il a souligné la nécessité de "mettre en place et de développer la technologie" dans différents secteurs d'activités notamment dans le domaine des énergies renouvelables, en encourageant les startups qui œuvrent à développer des solutions technologiques innovantes. Pour sa part, le Secrétaire général au ministère de l'Industrie, a indiqué que cette manifestation traduit la "volonté d'adopter une politique énergétique basée sur la rationalisation de la consommation et la valorisation des énergies renouvelables" pour, dit-il, concrétiser, sur le terrain, la transition énergétique.

Il a tenu aussi à souligner que l'Algérie œuvrait à "valoriser ses richesses et multiplier ses investissements dans différents domaines, notamment celui des énergies renouvelables. Il a par ailleurs, précisé que le ministère de l'Industrie est à pied œuvre pour recenser les producteurs des équipements électriques à travers les



wilayas qui connaissent une "véritable dynamique," et effectuer également un inventaire national des spécialités et déterminer la nature des produits électriques pour former un véritable regroupement dans cette filière.

Des startups algériennes en quête de partenariats

Le 5ème SEER a été marqué par la participation de start-up en quête d'opportunités de partenariat afin de développer leurs activités et contribuer à la promotion de l'économie nationale. Une représentante de Olivagri, une start-up activant dans la collecte et la valorisation du grignon d'olive, a exprimé son souhait de nouer

des partenariats bénéfiques et renforcer davantage son domaine d'activité. Elle a expliqué que sa start-up intervient dans la collecte et la valorisation du grignon d'olive pour le transformer en briquettes de charbon écologique. Une autre représentante de "Chams el Djazair", une start-up qui a lancé son portail électronique dédié aux produits photovoltaïques, a rappelé les objectifs de cette entreprise qui vise à apporter sa contribution dans le domaine des énergies renouvelables. Elle a indiqué que l'entreprise collecte des produits solaires disponibles sur le marché algérien et assure leur vente en ligne.

ENERGIE

Naftal lancera aujourd'hui une application mobile destinée à ses clients

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers "Naftal", lancera jeudi une application mobile destinée à ses clients, dans l'objectif d'améliorer la qualité de ses services, a indiqué mercredi la société dans un communiqué. Baptisée "Naftal Khadamat", cette application permet aux utilisateurs de géolocaliser les stations-services environnantes ou via une recherche par critères, les centres de conversion Sirghaz (GPL/carburant), les points de vente directs, et de visualiser ainsi leurs itinéraires. L'application permet également de prendre connaissance des produits et services disponibles (Terminaux

de paiement électronique, vidange, vulcanisation, lavage...) au niveau des stations-services via une recherche rapide. Les utilisateurs disposeront, par ailleurs, des informations concernant chaque station-services (horaires d'ouverture, emails, numéros de téléphone). Ils auront également la possibilité de prendre connaissance des promotions et autres offres commerciales sur les produits et services proposés par Naftal, d'émettre un avis sur la qualité de service et de signaler un dysfonctionnement (mise en danger/réclamation) D'autre part, l'application permet à Naftal d'envoyer des notifications (informations importantes, pré-

ventions routières, nouveautés...) et de mesurer la satisfaction de ses clients via des statistiques, d'améliorer leur connaissance sur les produits et services commercialisés par l'entreprise et de lancer des campagnes de communication et de marketing.

L'application sera gratuite, disponible en langues arabe et française et téléchargeable sur le store de Google Play, selon le communiqué. Son lancement coïncide avec la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, ajoute la même source.

AGRICULTURE

Plus de 20.000 autorisations de forage de puits octroyées en 2021

Plus de 20.000 autorisations de forage de puits ont été octroyées aux agriculteurs en 2021, a fait savoir mercredi le directeur général de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), Mehdi Akkad.

Invité de l'émission "Khadamat" (services) diffusée sur les ondes de la radio nationale, M. Akkad a indiqué que le secteur s'employait à encourager le forage des puits collectifs dans un contexte marqué par des ressources hydriques limitées et une baisse des taux de remplissage des barrages. "Face à la baisse continue des eaux de surface, il a été décidé l'exploitation des eaux phréatiques", a-t-il précisé, ajoutant que cette dernière était "soumise à des conditions techniques et administratives et bénéficie également de facilitations en matière de forage de puits". Pour ce faire, rappelle M. Akkad, il a été procédé à l'amendement du décret exécutif 08-148 relatif aux modalités d'octroi des autorisations pour l'exploitation des ressources en eau par le décret exécutif 21-260 du 31 juin 2021, outre l'émission d'arrêtés ministériels pour l'application de ces facilitations. To us les dossiers en suspens

ont été étudiés et traités dans le cadre du guichet unique au niveau des wilayas, a mis en avant le DG de l'ANRH, ajoutant que les autorisations nécessaires ont été octroyées à cette période.

D'un point de vue de technique, les agriculteurs ne peuvent pas procéder au forage de manière indépendante dans la même région, car contribuant au tarissement des ressources hydriques d'où les réserves et les rejets des demandes de forage, a-t-il alerté. La majorité des dossiers ont été traités, a-t-il poursuivi.

Faisant état de la réduction de la durée de traitement des dossiers à un mois, le même responsable a fait état d'un contrôle continu de ces demandes, que ce soit pour celles en cours d'examen, celles approuvées ou celles faisant objet de réserves et de refus, l'objectif étant d'identifier et en vue de connaître la raison du refus, s'il est juste pour toutes les parties.

Le mode de réalisation des puits a été également changé, en permettant aux agriculteurs de procéder au forage à l'aide de la batteuse, avec étude du procédé de forage adéquat en fonction de chaque région. L'Agence tient ac-

tuellement, selon M. Akkad, à prospecter et à déterminer les capacités en eaux souterraines dans le contexte de la rareté des pluies, selon des données scientifiques et techniques et des données mathématiques, en vue de connaître les taux disponibles au niveau de chaque région hydro-géologique. Il existe, à travers le pays, plus de 200 unités hydro-géologiques disposant de réserves dont les quantités sont déterminées conformément aux études, en sus de la détermination de l'approche la plus efficiente de consommation et de besoins dans les régions avoisinantes dans le cadre de la solidarité hydrique ou leur orientation en vue de couvrir les besoins primaires.

L'Agence procède à l'actualisation continue du système de contrôle et de suivi de la situation des eaux souterraines, à travers le contrôle du niveau des eaux et des réserves et la détermination des potentialités, en vue d'accorder au secteur un regard sur les possibilités de solidarité entre les régions en cas de stress hydrique dans une région au détriment de l'autre.

De son côté, Mme Mokrane, chargée de la communication au

niveau de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), a affirmé l'existence de 44 périmètres exploités pour l'irrigation avec une surface équipée estimée à 289.165 hectares, dont plus de 229.000 ha irrigables. Mme Mokrane a indiqué que les barrages sont la source principale d'approvisionnement des agriculteurs en eaux d'irrigation, mais les changements climatiques ont imposé au secteur de s'orienter vers l'utilisation d'un nouveau mode qui repose sur l'exploitation des eaux usées traitées et dont l'expérience a prouvé sa réussite dans le périmètre de Henaya à Tlemcen et le périmètre de Melita à Oran (plus de 6086 ha). Elle a appelé les paysans à adopter cette méthode en tant que ressources non conventionnelles dans l'irrigation, étant donné que l'eau est mise gratuitement à la disposition des paysans contre le paiement d'un prix symbolique de 2 DA/m3 pour les eaux de barrages. Sur la salubrité des eaux pour les productions agricoles, Mme Amokrane a déclaré qu'il "faut s'assurer que les eaux utilisées sont épurées et traitées pour que leur utilisation soit saine et valable pour l'exploitation agricole", précisant que ces

eaux sont soumises à des analyses au sujet desquelles des rapports quotidiens sont présentés concernant les aspects physiques et chimiques de leur composition.

Elle a également recommandé aux agriculteurs d'adopter les systèmes d'irrigation goutte à goutte dans leurs exploitations, car cela permet d'économiser 30 % des ressources hydriques, aussi bien que les systèmes agricoles intelligents faisant actuellement l'objet d'essais dans la région de Metidja et permettant de déterminer avec précision les besoins en eau des différentes espèces végétales. L'ONID examine actuellement l'opération d'irrigation de plus de 5.000 hectares avec des eaux épurées dans les wilayas de Blida et Msila à même d'élargir les périmètres irrigués, a fait savoir la même responsable. Au sujet de la culture saharienne, Mme Amokrane a indiqué qu'il y a un programme spécial pour son développement et que l'office s'attèle actuellement à étudier une superficie de 6000 hectares dans le périmètre de Oued Righa et l'opération de réalisation de 31 forages aliéens dans les wilayas d'El Oued, Biskra et Ouargla.

6^E SOMMET DU GEFC

Les pays membres déterminés à renforcer la sécurité énergétique mondiale

Le 6eme sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GEFC) ont souligné mardi à Doha leur détermination à renforcer la sécurité énergétique dans le monde, en tant que fournisseurs «fiabiles» de gaz naturel pour répondre à la demande énergétique mondiale croissante.

Dans la déclaration finale entérinée à l'issue des travaux du 6eme sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GEFC, tenu en présence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les membres du GEFC, ont réitéré leur détermination à renforcer la sécurité énergétique mondiale en tant que fournisseurs «fiabiles» de gaz naturel pour répondre à la demande énergétique mondiale croissante, tout en reconnaissant le rôle central du gaz naturel dans la satisfaction des besoins énergétiques mondiaux et dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Dans ce contexte, les pays du GEFC ont souligné «l'importance de la coordination et de la coopération au sein et entre les pays membres, et du dialogue entre les producteurs, les consommateurs et les autres parties prenantes concernées, pour la promotion de la coopération internationale visant à assurer la viabilité et la durabilité des marchés du gaz». L'importance des contrats à long terme pour le gaz et le GNL et des prix équitables et stables pour soutenir la poursuite des investissements dans l'industrie mondiale vitale du gaz, a été aussi évoquée dans cette Déclaration finale. Insistant sur les contributions positives de l'utilisation du gaz



pour l'amélioration de la qualité de l'air et l'atténuation des changements climatiques, conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris, les participants ont mis en avant l'importance «cruciale» de la poursuite des investissements et du développement des ressources naturelles et ressources gazières à travers la réalisation d'infrastructures pouvant assurer la sécurité énergétique et des systèmes énergétiques résilients.

Poursuivre les investissements pour répondre aux besoins croissants

Inspirés par les précédentes déclarations de sommets du GEFC, les membres du Forum ont décidé de promouvoir le gaz naturel en tant que «source d'énergie abondante, abordable,

propre et fiable», et en tant que «combustible de choix pour satisfaire les besoins énergétiques mondiaux croissants», lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air.

Il a été ainsi décidé de poursuivre les investissements et de développer les ressources en gaz naturel, tout en encourageant des politiques énergétiques «clairvoyantes» qui intègrent le gaz naturel comme source fiable et flexible pour la production d'énergie de base. Par ailleurs, les membres du GEFC ont exprimé, leur «profonde préoccupation» et leur «désaccord» concernant «des restrictions unilatérales entreprises sans l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU contre des pays membres qui affectent négativement le développement et le commerce du gaz naturel» ainsi que «l'ap-

plication extraterritoriale des lois et réglementations nationales» contre des pays membres.

Ils ont fait part également de leur «préoccupation face à l'utilisation de l'agenda climatique pour perpétuer les inégalités, l'introduction de pratiques discriminatoires et l'incitation à des mesures protectionnistes en violation directe des règles du commerce mondial».

Affichant leur détermination à continuer à travailler ensemble et à surmonter les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 pour fournir un approvisionnement en gaz, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont félicités de la proposition de l'Algérie d'abriter le 7e sommet du GEFC en 2023. Tenu so us le slogan «Gaz naturel, façonnez l'avenir énergétique», le 6e sommet du GEFC, a vu la participation des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, que sont l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, la Nigéria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela. Des pays observateurs ont également assisté au sommet, à savoir l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Irak, la Malaisie, la Norvège, le Pérou, les Emirats arabes unis et le Mozambique, qui a été accueilli en tant que nouveau membre observateur.

PÉTROLE

Le Brent recule à 95,88 dollars

Les cours du pétrole reculaient mercredi, après que le Brent a frôlé les 100 dollars le baril la veille, les sanctions adoptées par les Occidentaux contre la Russie ne menaçant pas pour l'instant les exportations russes d'or noir.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril perdait vers midi 0,99% à 95,88 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril reculait de 1,29% à 90,70 dollars. Selon les analystes, la panique liée à la poursuite de l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine "semble avoir disparu - pour l'instant", les prix baissant à nouveau après la flambée d'hier. L'UE a adopté un paquet de sanctions qui "feront très mal à la Russie", a assuré le chef de sa diplomatie, Josep Borrell, et qui devraient entrer en vigueur dès mercredi soir ou jeudi.

A la Maison Blanche, le président Biden a lui annoncé une "première tranche" de sanctions en attaquant sur trois fronts: la dette souveraine, le financement des dépenses militaires à travers deux banques publiques, et cinq hommes d'affaires "proches du président russe Vladimir Poutine". La mesure la plus significative a été annoncée par Berlin, qui a gelé le gigantesque projet de gazoduc Nord Stream II, qui devait acheminer encore davantage de gaz russe en Allemagne.

"Il semble clair que ces sanctions n'affecteront pas les exportations russes actuelles de pétrole et de gaz - du moins pas encore", ont estimé les analystes. Le département d'Etat américain a d'ailleurs affirmé que les sanctions américaines contre la Russie ne risquaient pas de perturber les marchés de l'énergie.

Les acteurs du marché pétrolier, en plus de suivre l'évolution du conflit entre la Russie et l'Ukraine, portent également leur attention sur les négociations nucléaires avec l'Iran, ont souligné les analystes. La conclusion d'un accord pourrait ouvrir la porte à un éventuel retour des exportations de pétrole iranien. Un pétrole supplémentaire en provenance d'Iran - dont la participation au marché est fortement réduite depuis 2018 et le rétablissement des sanctions économiques américaines par l'administration de Donald Trump - devrait soulager la situation de l'offre sur le marché pétrolier.

CÉRÉALES

Le blé continue d'augmenter à cause de la crise russo-ukrainienne

Les prix du blé grimpaient encore mercredi à la mi-journée sur le marché européen, soutenus par l'aggravation de la crise entre la Russie et l'Ukraine, importants producteurs de matières premières agricoles.

Sur Euronext, la tonne de blé meunier progressait de 1,50 euro sur l'échéance de mars à 280 euros, de même que sur celle de mai à 286 euros, pour plus de 19.800 lots échangés. La tonne de maïs, pour sa part, gagnait 2,75 euros sur l'échéance de

mars à 264,50 euros, et était inchangée sur l'échéance de juin à 262 euros, pour plus de 2.500 lots échangés. L'Ukraine a mobilisé mercredi ses réserves et appelé ses ressortissants à quitter la Russie. Selon les analystes, le marché mondial se verrait coupé d'une source importante de matières premières agricoles, si les craintes d'un conflit armé se concrétisent. "A cette heure, les flux se poursuivent malgré une prime de risque élevée qui se fait sentir sur les taux de fret sur la mer Noire qui ont bondi

depuis le début de la crise", ont-ils noté.

L'Ukraine sort d'une campagne record en production de céréales comme de tournesol, soulignent les experts ajoutant que le pays se classe cette année comme le septième producteur de maïs et de blé et comme le premier producteur de tournesol au monde.

Toutefois, sa place à l'export est "beaucoup plus importante", le pays est en quatrième position sur les exportations de blé et de maïs.

AFGHANISTAN-INDE

L'Inde expédie 2.500 tonnes de blé en Afghanistan

L'Inde a expédié 50 camions chargés de 2.500 tonnes de blé à destination de l'Afghanistan, pays confronté à une crise économique et humanitaire, ont indiqué des responsables mercredi. Farid Mamundzay, ambassadeur d'Afghanistan en Inde, a déclaré sur Twitter que ce don était «l'une des plus importantes contributions alimentaires faites par un pays pour soutenir (l'Afghanistan) en ces temps difficiles».

L'Inde, qui entretenait des relations étroites avec le précédent gouvernement afghan soutenu par l'Occident, a également fait don de 500.000 doses de vaccins contre le Covid-19, de 13 tonnes de médicaments et de vêtements d'hiver.

Les caisses du pays sont quasiment vides depuis le retour des talibans au pouvoir et l'arrêt soudain en août de l'aide inter-

nationale, qui finançait près de 80% du budget afghan, et le gel par les Etats-Unis de 9,5 milliards de dollars d'avoirs de la Banque centrale afghane. L'Afghanistan est plongé dans une crise économique majeure menaçant de famine la population. Les Nations unies ont évoqué une situation humanitaire «critique» avec la majorité des 28 millions d'habitants dans le besoin. Pour répondre à un appel de l'Onu, l'Inde a décidé de faire don de 5.000 tonnes de blé au total à l'Afghanistan dont la première moitié convoyée a été accueillie par les autorités lors d'une cérémonie mardi à Amritsar dans l'Etat du Pendjab, près de la frontière avec le Pakistan.

Le Pakistan dit avoir «accepté à titre exceptionnel» le passage de la cargaison indienne à travers son territoire.

NIGERIA

Le Nigeria entend développer son économie digitale

Le gouvernement nigérian a élaboré 17 politiques nationales pour approfondir l'économie digitale, a annoncé mardi le ministre de la Communication et de l'Economie digitale, Isa Pantami. Le ministre a fait ces remarques lors d'une session avec des acteurs de startups dans l'innovation digitale. Selon lui, le président Muhammadu Buhari a approuvé les projets de politiques, qui seront soumis à l'Assemblée nationale pour approbation. «Nous sommes prêts à passer à l'action pour promouvoir et faire tout notre possible pour assurer que l'Assemblée nationale adopte ces projets sous forme de loi», a précisé le ministre. Les politiques nationales constituent des mesures délibérées pour consolider l'économie numérique du pays, a-t-il ajouté. M. Pantami a réitéré la volonté du gouvernement d'offrir un environnement propice et des incitations fiscales aux innovations techniques afin que des startups techniques opèrent avec succès dans le pays.

ENVIRONNEMENT

Les émissions de méthane largement "sous-estimées", selon l'AIE

Les émissions de méthane du secteur de l'énergie sont largement sous-estimées dans les déclarations officielles, alerte l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui appelle à agir contre ce puissant gaz à effet de serre pour lutter contre le dérèglement climatique. Selon le Global Methane Tracker 2022 de l'AIE, publié mercredi, les émissions de méthane liées aux secteurs du pétrole, du gaz et du charbon sont reparties à la hausse, avec +5% en 2021.

Dans les faits, elles sont aussi environ 70% supérieures aux chiffres produits par les Etats, ajoute l'agence, qui appelle à "plus de transparence" et à "des mesures plus fortes et immédiates". Le méthane génère environ 30% du réchauffement mondial. Sa durée de vie dans l'atmosphère est plus courte (une dizaine d'années) que celle du CO2, mais son pouvoir réchauffant bien supérieur: "réduire (les émissions de méthane) aurait donc un effet rapide dans la lutte contre le réchauffement" climatique, plaide l'AIE. Le secteur des énergies fossiles émet environ 40% du méthane lié aux activités humaines. Si en 2021 toutes les fuites de méthane liées aux opérations dans ce secteur avaient pu être récupérées puis vendues, le marché aurait bénéficié de 180 milliards de mètres cube de gaz naturel supplémentaires. Soit l'équivalent de tout le gaz nécessaire au secteur électrique en Europe, et plus qu'il n'en faut pour apaiser la crise actuelle de l'énergie, souligne l'agence. Le rapport constate tout de même un petit effort: la reprise des émissions de méthane en 2021 n'a pas suivi complètement le fort rebond des éner-

ALGER Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol de grillages de protection pare-éboulis

La Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Douéra (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans le vol de grillages de protection pare-éboulis à Alger, a indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

«L'opération s'est soldée par l'arrestation de deux (02) individus, la récupération d'un grillage de protection pare-éboulis d'une longueur de 150 mètres et d'une largeur de 3 mètres et la saisie d'une camionnette utilisée dans le vol», selon le communiqué. Cette opération a été menée suite à «des informations parvenues aux éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Douéra selon lesquelles un individu aurait tenté de voler le grillage de protection pare-éboulis sur la route reliant Zéralda à Douéra.

Les éléments se sont rendus immédiatement sur les lieux où ils ont procédé à l'arrestation du premier individu qui avait en sa possession une pince coupante», précise-t-on de même source. Après enquête, «ce dernier a reconnu avoir coupé le grillage de protection pare-éboulis et l'avoir vendu à un autre individu. Un plan bien ficelé a été mis en place, ce qui a permis de procéder à l'arrestation du deuxième individu impliqué et à la saisie du véhicule utilisés dans le vol», ajoute le communiqué.

Après finalisation de la procédure légale, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES Les services de douanes saisissent des quantités importantes de drogues et de tabac de contrebande



La Direction générale des douanes (DGD) a annoncé mercredi la saisie de quantités importantes de drogue et de tabac de contrebande dans le cadre d'opérations distinctes menées par ses brigades régionales.

Dans ce cadre, les agents de la brigade polyvalente des douanes de M'Sila, relayant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Bordj Bou Arreridj, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) à M'Sila, ont réussi à déjouer une opération de trafic qui a permis la saisie de 47.872 comprimés psychotropes de type "prégabaline, dosage 300 mg", selon une publication sur la page Facebook officielle de la direction, qui explique que les comprimés étaient "bien cachés dans les cavités et les parties d'un véhicule utilitaire".

De son côté, la brigade polyvalente des douanes de Sougueur, relayant de l'Inspection divisionnaire des douanes de la wilaya de Tiaret, a saisi 4.500 comprimés psychotropes de type prégabaline, 300 mg à bord d'un véhicule touristique.

La brigade mobile relayant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Maghnia et la brigade mobile d'Ouled Maimoun relayant de l'Inspection divisionnaire des douanes de la wilaya de Tlemcen, en coordination avec les éléments de l'ANP, ont saisi 9,5 kg de kif traité, qui étaient bien cachés dans des bidons en plastique à bord d'un camion.

De leur côté, les agents de la brigade mobile des douanes d'El Oued, relayant de la direction régionale des douanes d'Ouargla, et en coordination avec les membres de l'ANP, ont saisi 17.500 boîtes de cigarettes d'origine étrangère.

Ces marchandises prohibées ont été retrouvées dans le coffre d'un véhicule, selon la même source.

ORAN Lancement d'une opération de paiement électronique des factures d'eau

La Société des eaux et assainissement d'Oran (SEOR) a lancé début février en cours au profit de ses clients un service de paiement électronique des factures, a-t-on appris mardi de son directeur général Oussama Helaili.

Ce nouveau service à travers lequel le client peut payer ses factures, entre dans le cadre de l'amélioration des prestations qu'offre la société à travers son site officiel <http://seor.dz> à ses clients dont le nombre est de plus de 408.000, a indiqué M. Helaili, dans une conférence de presse, tenue au niveau de l'agence de la société, sise à la rue «Mohamed Khemisti» au centre ville, en présence du directeur commercial de la société, Medjahed Abdellah.

Le client peut d'une autre manière payer ses factures en utilisant la carte Dahabia ou bancaire à travers un appareil, un lecteur des cartes, se trouvant au niveau de la majorité des agences commerciales de la société, au nombre de 31.

Pour sa part, M. Medjahed, a annoncé qu'une importante campagne d'information sur ce service de paiement électronique est actuellement en cours de préparation et ce, en coordination avec le groupement d'intérêt économique de la monétique relevant du ministère des



Finances et diverses sociétés des eaux au niveau national pour en connaître davantage ce genre de prestations.

En ce qui concerne le côté commercial, M. Medjahed a fait savoir que les services de la SEOR ont enregistré, l'année dernière, 250.237 appels de la part des clients à travers le centre d'accueil téléphonique, faisant état de 150.000 réclamations liées en majorité au manque d'eau ou insuffisance de pression ou encore à la qualité de l'eau et la fuite des

canalisations et autres, en faisant observer que la majorité des réclamations ont été prises en charge.

La société procède également dans le cadre de ses relations avec ses clients à l'envoi du courrier (petite correspondance) ou de lien pour les informer sur l'alimentation en eau, la confirmation des informations ou de coupures d'alimentation en eau, selon ce responsable qui soutient qu'il a été enregistré durant la même année, l'envoi de 604.718 correspondances et réponses à 32.875 appels

téléphoniques. Le directeur commercial de la SEOR a expliqué que l'opération du relevé de la consommation d'eau des compteurs est effectuée par des agents de la Société à travers un appareil de mesure de consommation (PDA) qui envoie les données directement au département de la facturation de la direction commerciale.

L'équipe de tri des activités relevant de la SEOR a enregistré durant l'année 2021 quelque 544 cas de vol d'eau dont 517 ont été confirmés par l'inspection et 27 cas non confirmés, ainsi que 259 plaintes déposées auprès des instances judiciaires, a ajouté le même responsable qui a avancé la régularisation de 84 dossiers d'infractions.

Par ailleurs, il a été organisé une visite au profit des médias au niveau du centre opérationnel de la société à haï Médina J'dida et du service facturation, pour voir les appareils de relevement des compteurs de consommation d'eau liés à la facture et autres mesures qui lui sont rattachées.

ORAN Démantèlement d'un réseau criminel de commercialisation de psychotropes et de drogues dures

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel, composé de deux individus, spécialisé dans la commercialisation et le stockage de psychotropes et de drogues dures comme ils ont saisi 190 grammes de cocaïne, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la sûreté de wilaya.

Cette opération est intervenue suite à des informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon lesquelles un

membre de ce réseau activait dans la commercialisation de stupéfiants, utilisant son domicile comme lieu de stockage, à précisé un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques.

Après la surveillance des activités du suspect et l'accomplissement de toutes les procédures légales en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Ess-Senia, le mis en cause et son complice ont été arrêtés et une quantité de 190 gr de drogue dure (cocaïne) a été sai-

sie, ainsi que 1.217 comprimés de psychotropes, une somme de 500.000 DA issue des revenus du trafic et des armes blanches, a indiqué la même source.

Une procédure judiciaire a été ouverte contre les deux suspects, des repris de justice, l'un d'eux faisant l'objet de recherches et de 9 mandats d'arrêt, qui seront traduits devant la justice sous l'accusation de détention, commercialisation, stockage de psychotropes et de drogues dures, selon le même communiqué.

ALGER La Direction de distribution de Gué de Constantine lance plusieurs projets pour éviter les coupures d'électricité durant l'été

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine (Alger) a annoncé, mercredi, dans un communiqué le lancement des travaux de réalisation de plusieurs projets, au titre de son programme annuel pour éviter les coupures d'électricité durant l'été prochain. A cet effet, la direction de Gué de Constantine relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), filiale de Sonelgaz, a annoncé la mise en service prochaine de quatre nouveaux transformateurs électriques au niveau de 4 circonscriptions à Alger (Baraki, Birtouta, Draria et Bir



Mourad Raïs) qui permettront d'améliorer la qualité de la tension électrique.

Le programme prévoit, en outre, le changement des câbles électriques de moyenne et basse tension, notamment ceux qui ont

connu des pannes répétées. La direction a également créé de nouvelles lignes électriques à partir des nouveaux échangeurs principaux, dont une ligne électrique à partir de l'échangeur principal

10/60 kilovolt (Baraki Nord), et cinq lignes à partir de l'échangeur principal Bachdjerrah et deux autres lignes à partir de l'échangeur principal de Douera.

Concernant la maintenance, la direction a procédé en février à l'application de son programme annuel de «maintenance» visant à assurer le contrôle et la maintenance des points de départ électriques pour éviter les coupures récurrentes, dont le point de départ 30 kilovolt (El Khayer/Ouled Belhadj/Daboussi/El Harrach 1/Sidi Moussa/Benyoub), conclut le document.

ETATS UNIS

La mortalité maternelle en hausse

Le taux de mortalité maternelle aux Etats-Unis a encore augmenté en 2020 pour atteindre un plus haut depuis un demi-siècle, selon des données publiées mercredi.

La mortalité maternelle est définie par l'Organisation mondiale de la santé comme un décès survenu au cours de la grossesse ou bien dans les 42 jours suivants, pour une cause liée ou aggravée par cette grossesse ou sa prise en charge.

Au total, 861 femmes sont ainsi décédées aux Etats-Unis en 2020.

Le taux de mortalité maternelle s'est par conséquent élevé à 23,8 décès pour 100.000 naissances, selon un rapport du National center for health statistics publié mercredi.

Il s'agit du pire taux parmi les pays industrialisés.

Le Canada enregistre par exemple un taux de mortalité maternelle de 7,5 décès pour 100.000 naissances, selon les statistiques de l'OCDE pour la



même année.

Et la situation américaine n'a cessé d'empirer ces dernières années: le taux était de 20,1 décès pour 100.000 naissances en 2019, et de 17,4 en 2018.

Pour ce qui est de 2020, «le

Covid-19 a probablement contribué», a dit Donna Hoyert, qui a participé au rapport.

Mais cette maladie n'était pas mentionnée dans 88% des cas, et n'est donc responsable que d'une partie du tableau

général, a-t-elle souligné.

La mortalité maternelle a reculé dans le monde au 20ème siècle grâce aux avancées médicales.

Mais depuis les années 2000, les Etats-Unis sont de nouveau sur la mauvaise pente, contrairement à la plupart des autres pays comparables.

La dernière fois que le taux de mortalité maternelle américain était aussi haut remonte officiellement à 1968 - même si une nouvelle méthodologie est utilisée depuis 2018.

Et les données montrent de fortes inégalités.

En 2020, le taux de mortalité maternelle était ainsi de 55,3 pour 100.000 naissances parmi les femmes afro-américaines, contre 19,1 chez les femmes blanches.

ETATS UNIS

Quatre morts dans le crash d'un hélicoptère sous contrat militaire à Hawaï

Quatre personnes ont été tuées mardi après le crash d'un hélicoptère sous contrat militaire sur l'île de Kauai à Hawaï, ont rapporté les médias américains, citant des responsables.

Le crash s'est produit près du Pacific Missile Range Facility de Kauai, au

cours d'une opération d'entraînement, ont indiqué les mêmes sources, sans préciser si les victimes, dont l'identité n'a pas été révélée, sont des civils ou des militaires.

Les images publiées sur les médias sociaux montrent une fumée noire

s'échappant du site de l'accident, près du littoral.

Le National Transportation Safety Board des Etats-Unis a confirmé dans un tweet qu'il enquêtait sur le «crash d'un hélicoptère Sikorsky S-61N près de Kekaha, à Hawaï».

MALI

1,8 million de personnes ont besoin d'assistance

Quelque 1,8 million de personnes ont besoin d'assistance alimentaire au Mali, ont rapporté mardi des médias citant une évaluation provisoire du Système d'alerte précoce malien (SAP).

Cette situation est consécutive au fait que la campagne agricole 2021-2022 a été jugée de moyenne à très médiocre pour l'ensemble des cultures, rapporte l'agence de presse malienne (AMAP).

«Le tableau peu reluisant



de notre campagne (agricole) 2022 laisse paraître d'énormes besoins à mobili-

ser», a déclaré le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga qui a présidé les tra-

vau du 18è Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA).

Selon l'évaluation provisoire du SAP, 1,8 million de personnes ont besoin d'être assistées sur le plan alimentaire et nutritionnel dans le pays. A ce chiffre, s'ajoutent 4,4 millions d'autres personnes qui sont dans l'insécurité alimentaire modérée et ont besoin d'être soutenues par la restauration de leur capital productif, à travers des activités génératrices de revenus.

JORDANIE

Découverte d'un site archéologique vieux de 9.000 ans

Le ministère jordanien du Tourisme et des Antiquités a annoncé mardi la découverte d'un site archéologique de rituels religieux vieux d'environ 9.000 ans dans le sud-est du pays.

Les archéologues ont trouvé sur le site un sanctuaire avec une installation rituelle unique datant de l'époque néolithique, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ces installations, appe-

lées «cerfs-volants du désert», étaient utilisées comme pièges massifs pour la chasse aux gazelles.

Elles étaient répandues dans les paysages arides du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-ouest, a indiqué le ministère, ajoutant que l'installation du site était probablement utilisée à des fins religieuses.

«Cette découverte est sans précé-

dent, car elle constitue un témoignage unique d'un arrangement rituel complexe, remontant à la période néolithique», explique la même source.

Cette découverte, poursuit le communiqué, met en évidence la Jordanie comme un «berceau de civilisations qui continue à étonner le monde avec de nouvelles découvertes archéologiques.»

NIGER

18 civils tués dans une attaque terroriste dans l'ouest du pays

Dix-huit civils ont été tués et huit autres blessés dont cinq grièvement, dans une attaque terroriste perpétrée par des «bandits armés non encore identifiés», dimanche dernier, dans le département nigérien de Banibangou (ouest), a annoncé, mardi, le ministère de l'Intérieur dans un

communiqué. Dans l'après-midi du 20 février 2022, un camion de transport ayant quitté Troum à destination de Tizi-gorou, village situé dans le département de Banibangou, a fait l'objet d'une attaque meurtrière perpétrée par des bandits encore non identifiés circulant à moto, a indiqué le

ministère, précisant que parmi les 18 personnes tuées, «cinq sont du village de Tizi-gorou et 13 de celui de Foney-ganda».

«Une opération de ratis-sage a été engagée dans la zone», a conclu la même source.

La zone dite des «trois frontières» (Niger-Mali-

Burkina Faso), dans laquelle est situé le département de Banibangou, est devenue ces dernières années le théâtre d'opérations de groupes terroristes qui mènent des attaques meurtrières de part et d'autre des frontières, prenant pour cible les forces armées et les populations civiles.

USA

La pauvreté des enfants a augmenté en janvier après l'expiration du programme d'allocations de Biden

Le nombre d'enfants américains vivant sous le seuil de pauvreté a connu une hausse spectaculaire en janvier après l'expiration fin 2021 de l'allocation élargie pour enfants proposée par le président Joe Biden, a rapporté le quotidien Washington Post.

Le taux de pauvreté des enfants est passé de 12% en décembre 2021 à 17% le mois dernier, a indiqué le Washington Post, citant une nouvelle étude du Center on Poverty and Social Policy de l'université Columbia.

L'étude a révélé que 3,7 millions d'enfants supplémentaires sont désormais en situation de pauvreté par rapport à la fin du mois de décembre, les enfants afro-américains et hispanophones connaissant les plus fortes augmentations en points de pourcentage.

«Le taux mensuel global de pauvreté des enfants a fortement augmenté entre décembre 2021 et janvier 2022», selon l'étude.

INONDATIONS EN AUSTRALIE

Un mort et dix personnes disparues

Une personne est décédée et dix autres sont portées disparues mercredi après de fortes pluies qui se sont abattues sur l'est de l'Australie, provoquant des inondations soudaines et une série d'alertes d'urgence le long de la côte Pacifique.

Le corps d'un sexagénaire a été retrouvé dans une voiture submergée dans l'Etat du Queensland tôt mercredi, a déclaré la Première ministre de la province Annastacia Palaszczuk au Parlement, qualifiant l'incident de «tragédie».

Dix personnes sont en outre portées disparues, selon la police locale citée dans les médias locaux.

Près de 50 cm de pluie sont tombés sur certaines parties de l'Etat au cours des dernières 24 heures, provoquant de multiples fermetures de routes et le chaos dans les transports.

Les services d'urgence ont reçu plus d'une centaine d'appels à l'aide et des équipes de sauvetage en eau vive ont été dépêchées pour secourir des dizaines de résidents bloqués.

Un train de marchandises s'est renversé près de la ville de Gympie dans l'Etat du Queensland, mais le conducteur n'a été que légèrement blessé.

Quinze barrages du Queensland sont à pleine capacité et de nouvelles pluies sont attendues dans les jours à venir.

«Des précipitations locales intenses sont possibles et, comme de nombreux bassins versants sont maintenant saturés, il existe un risque accru de crues soudaines dangereuses et mortelles au cours des prochains jours», a déclaré Mme Palaszczuk.

La police a conseillé aux automobilistes d'éviter de circuler sur les routes inondées et de rester chez eux.

De fortes pluies se sont également abattues sur l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, où certaines parties de Sydney ont été brièvement submergées mardi.

Après plusieurs années de sécheresse et de feux de brousse aggravés par le changement climatique, l'est de l'Australie a connu un été extraordinairement humide, dû à La Nina, un phénomène climatique ayant pour origine une anomalie thermique des eaux équatoriales de surface de l'Océan Pacifique.

La Nina augmente les risques de cyclones tropicaux au large de la côte Pacifique de l'Australie et apporte des précipitations supérieures à la moyenne, selon le Bureau de météorologie du pays.

COMITÉ INTERSECTORIEL DES MÉDICAMENTS

Plus de 1330 médicaments locaux traités contre 337 médicaments importés en 2021

Le Comité intersectoriel des médicaments a traité 1333 médicaments locaux contre 337 médicaments importés en 2021, a déclaré mercredi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed.

S'exprimant à l'ouverture de la 16^e édition du Salon international de la pharmacie "SIPHAL 2022" au Palais des expositions à Alger, le ministre fait savoir que le Comité intersectoriel des médicaments, installé début 2021 auprès de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a traité 1333 médicaments locaux contre 337 médicaments importés.

Pour garantir la disponibilité des médicaments, renforcer l'autosuffisance en produits pharmaceutiques et atteindre une couverture de 70% des besoins nationaux en produits locaux, "les investisseurs dans le secteur de l'industrie pharmaceutique sont orientés vers les produits à valeur ajoutée", a précisé le ministre. Des démarches ont été entreprises pour assurer l'approvisionnement des pharmacies en médicaments, notamment les produits pharmaceutiques utilisés dans le traitement du coronavirus (Covid-19), a rappelé M. Benbahmed.

Les services du ministère veillent à lutter contre les pratiques illégales, dont le monopole, la spéculation et la vente concomitante, a-t-il ajouté, rappelant la réquisition des entreprises pharmaceutiques de production, d'importation et de vente en gros, appelées à soumettre au ministère de l'Industrie pharmaceutique les programmes prévisionnels de production et de distribution du médicament et de réception des médicaments importés.

Ces entreprises pharmaceutiques sont également tenues de déclarer hebdomadairement le niveau des stocks et les quantités réparties aux entreprises pharmaceutiques de distribution en gros et aux pharmacies, a-t-il ajouté. Il a fait savoir également que son département traite les plaintes et les signalements de pharmaciens victimes de pratiques commerciales illégales, par courrier électronique. Le ministère a mis en place plusieurs mesures pour garantir la disponibilité constante des produits pharmaceutiques, notamment les médicaments de base, et ce à travers la création d'un Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques qui regroupe tous les acteurs du secteur pharmaceutique. Et de rappeler la mise en place d'un système de veille stratégique pour éviter la rupture de stocks, et ce, grâce à des données scientifiques et une plateforme numérique au niveau du secteur pour contrôler le programme de production et de livraison permettant ainsi d'effectuer une action proactive, a-t-il rappelé. Dans ce sillage, M. Benbahmed a évoqué les cadres réglementaires régissant l'importation des produits pharmaceutiques et les équipements médicaux mis en place en vue d'en réduire la facture la limitant seulement aux médicaments nécessaires non produits localement ou dont la production ne couvre pas la demande nationale. Et pour assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques à tous les citoyens, le ministre a rappelé la mise en œuvre de nouvelles mesures pour définir les prix en accordant la priorité à l'inscription des médicaments génériques et les produits biosimilaires pour mettre fin au monopole et être au diapason de la numérisation des programmes d'importation des matières premières dans l'objectif de créer une base de données permettant d'évaluer la valeur ajoutée et démasquer la surfacturation. "Le secteur s'attèle à faire l'équilibre entre la réduction de la facture d'importation et la satisfaction de la demande locale sans léser le patient", a-t-il relevé, faisant savoir que son département a mobilisé un nouvel arsenal juridique et réglementaire régissant le circuit du médicament, notamment ce qui concerne les firmes pharmaceutiques.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 123 nouveaux cas, 116 guérisons et 4 décès

Cent-vingt-trois (123) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 116 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 264.488, celui des

décès à 6816, alors que le nombre des patients guéris est passé à 177.082 cas.

Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

OUVERTURE DE LA 6^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE EN ALGÉRIE

Participation de 150 exposants nationaux et internationaux

La 6^{ème} édition du Salon international de la pharmacie en Algérie (SIPHAL 2022) s'est ouverte mardi au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de près de 150 exposants nationaux et internationaux.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Benbahmed, a souligné l'importance de cet événement, devenu un « rendez-vous annuel incontournable pour les différents intervenants du secteur ».

Selon le ministre, cette manifestation permet de mettre en relief les synergies entre les acteurs de l'industrie pharmaceutique, visant à promouvoir ce secteur dans ses différents pôles, conformément aux orientations du président



de la République qui avait souligné que 2022 sera l'année de la relance économique. Placée sous le thème « L'industrie pharmaceutique au service de la santé », la 16^{ème} édition du SIPHAL, s'étalant jusqu'au 26 février courant, a pour ambition de « démontrer les efforts déployés par les opérateurs du secteur qui s'inscrivent plei-

nement dans les engagements des hautes autorités visant notamment à asseoir une véritable industrie pharmaceutique en mesure d'assurer la couverture à hauteur de 70% des besoins nationaux en produits pharmaceutiques », ont indiqué les organisateurs. « Ce thème se veut donc fédérateur et souhaite mettre en lien

davantage les industriels du modèle pharmaceutique algérien, unique en son genre, et les usagers de ce modèle que sont les professionnels de santé et en premier les pharmaciens d'offices et hospitaliers », ajoutent-ils. Selon les organisateurs, le SIPHAL 2022 sera un lieu de rencontre et d'échanges pour les entreprises du médicament, et une occasion propice leurs permettant de croiser les regards d'experts de la fabrication des médicaments (institutionnels, professionnels de la pharmacie).

SIPHAL 2022 se déroule avec le soutien des institutions, organisations et représentations professionnelles du secteur (CNOP, SNAPO, UNOP, ANPP, PCH, ANPP, SAPHO), souligne la même source.

Pharmaceutique : l'année 2022 sera l'année de l'oncologie avec 10 projets de production locale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Benbahmed, a indiqué, mercredi à Alger, que l'année 2022 sera l'année de l'oncologie grâce à la mise en branle de plus de 10 projets liés à la fabrication locale des médicaments utilisés dans le traitement des cancers. "Trois projets menés par Saïdal pour la fabrication locale des médicaments traitant le cancer ont déjà abouti, et sept autres seront finalisés en 2022", a assuré M. Benbahmed dans une déclaration à la presse, en marge de la tenue de la 16^{ème} édition du Salon international de la pharmacie en Algérie (SIPHAL 2022).

Assurant qu'en 2023 "tous les médicaments utilisés dans le traitement des can-

cers seront produits localement" évitant ainsi toute pénurie dans ce domaine, il a estimé que la production locale de ce genre de médicaments est la meilleure façon de régler la problématique de la disponibilité d'une façon définitive. M. Benbahmed a relevé que, depuis deux années, les laboratoires locaux ont réussi à augmenter la production locale des médicaments y compris les médicaments traitant la Covid-19.

Il a rappelé, dans ce cadre, que l'Algérie fait partie du cercle fermé des pays qui ont réussi à produire localement le vaccin anti-Covid, ajoutant que les opérateurs algériens sont appelés à redoubler d'efforts pour aller vers l'exportation. Tout en appelant les producteurs de médicaments algériens à aller

vers l'exportation, le ministre a annoncé qu'au courant du mois de mai prochain, un salon dédié aux médicaments sera organisé à Dakar au Sénégal où l'ensemble des producteurs de médicaments algériens pourront présenter leurs produits, en présence des centrales d'achat de médicaments essentielles de toute l'Afrique de l'Ouest La PDG du groupe Saïdal, Fatoum Akassam, a souligné, dans une déclaration à la presse, que le groupe détient actuellement trois nouvelles usines localisées à Cherchel, Constantine et dans la localité d'El Harrach (Alger centre) et dont la capacité de production des médicaments utilisés dans le traitement du cancer ainsi que de l'insuline est "très grande et de haute qualité".

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

SAIDAL : le Centre de bioéquivalence lancera son activité dans les prochaines semaines

Le Centre de bioéquivalence dénommé "Equiv-Al", en charge de comparer les médicaments génériques aux médicaments originaux pour s'assurer de leur conformité, lancera son activité dans les prochaines semaines, a indiqué la PDG du groupe Saïdal, Fatoum Akacem. Dans une déclaration à la presse en marge de la 16^{ème} édition du "Salon international de la pharmacie en Algérie" (SIPHAL 2022), Mme Akacem a fait savoir qu'un appel avait été lancé pour la mobilisation de bénévoles pour pouvoir mener des expérimentations sur l'efficacité des médicaments génériques et s'assurer des effets censés être semblables à ceux des originaux.

Et d'affirmer que SIPHAL est une bonne opportunité pour attirer des volontaires qui bénéficieront, en contrepartie, de prises

de sang gratuites et d'indemnités, notant que le groupe Saïdal et les parties prenantes (en l'occurrence les secteurs de la santé et de l'Industrie pharmaceutique) fixeront la valeur de ces indemnités.

Quant à la qualité des médicaments génériques qui feront l'objet du processus de bioéquivalence, le responsable a fait savoir que la bioéquivalence ne concernerait pas tous les médicaments génériques, mais seulement les antibiotiques et les médicaments à faible index thérapeutique.

De plus, mener des études sur la stabilité des génériques soumis à la bioéquivalence est une condition sine qua non à l'exportation de ces médicaments plus tard, a-t-elle conclu.

POUR LA PRISE EN CHARGE DES CAS D'AMYOTROPHIE MUSCULAIRE SPINALE Appel à l'ouverture de sous-spécialités en pédiatrie

La cheffe de service de neurologie à l'Établissement hospitalier spécialisé «Ait Idir» (Alger), Pr. Samira Magri a plaidé mardi pour l'ouverture de sous-spécialités en pédiatrie en vue de prendre en charge certaines maladies rares dans notre société, à l'instar de l'amyotrophie musculaire spinale (SMA). L'amyotrophie musculaire spinale est une maladie génétique héréditaire rare qui atteint une naissance 1/6.000 ou 10.000, a précisé Pr. Magri lors d'une journée d'étude organisée à la veille de la célébration de la Journée mondiale des maladies rares, le 28 février de chaque année.

Cette pathologie, ajoute-t-elle, provoque la

faiblesse et l'atrophie musculaires, ainsi que des difficultés motrices et une dégénérescence des cellules nerveuses de l'enfant atteint dont l'état de santé s'aggrave avec le temps.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement permettant de guérir totalement de cette maladie, mais il y a, néanmoins, des médicaments qui peuvent aider les enfants à vivre avec cette pathologie et améliorer un peu leur quotidien. Selon les spécialistes, l'enfant est atteint de cette maladie s'il hérite du gène SMN1 à la fois de ces deux parents sans être souvent atteints de la maladie. Le risque d'avoir cette maladie est de 25%, voire de 50%, si le gène est hérité de la mère uniquement ou

du père. L'amyotrophie musculaire spinale n'a aucune incidence sur l'intelligence, ni la capacité d'assimilation de l'enfant. Entre autres symptômes de la SMA, Pr. Magri a cité la faiblesse des jambes et des bras avec des difficultés motrices (difficultés de marcher ou de s'asseoir), ainsi que d'autres complications articulaires, osseuses, respiratoires ou digestives. Pr. Magri a classé cette maladie héréditaire principalement due aux mariages consanguins en Algérie, en deux catégories.

La première apparaît chez les nourrissons au cours des six premiers mois de leur vie et qui mène souvent au décès pendant la première année de vie et la seconde chez les

enfants âgés entre 7 et 18 mois, qui est moins sévère et dont la plupart des cas vit plus longtemps. Citant les obstacles rencontrés par les familles dans la prise en charge de leurs enfants, la même spécialiste a évoqué «le manque de coordination entre les différentes spécialités concernées par cette maladie qui touche plusieurs parties du corps en même temps ainsi que les coûts élevés».

Elle a appelé à l'importance du diagnostic précoce de cette maladie pour orienter les malades vers la rééducation fonctionnelle et bénéficier des prothèses et des chaises roulantes.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

OMS

Omicron BA.2 ne provoque pas de forme plus grave du Covid que BA.1

Le sous-variant BA.2 d'Omicron ne «provoque pas de forme plus grave» du Covid que le variant BA.1 qui circule largement dans le monde, a affirmé une responsable de l'OMS.

«Nous ne voyons pas de différence en termes de gravité entre BA.1 comparé à BA.2 et donc c'est un niveau de gravité similaire en termes de risques d'hospitalisation», a déclaré Maria Van Kerkhove, qui chapeaute la lutte contre le Covid-19 à l'OMS, lors d'un questions-



réponses sur les réseaux sociaux.

Cette conclusion «est vraiment importante, parce que dans de nombreux pays, il y

avait une quantité substantielle de circulation aussi bien de BA.1 que de BA.2».

Elle rapportait ainsi les conclusions tirées lundi par un

Comité consultatif d'experts sur l'évolution du virus qui donne le Covid. Des conclusions rassurantes et très attendues après les inquiétudes provoquées par la pré-publication -donc non contrôlée par des pairs- d'une étude sur des hamsters qui semblait montrer qu'au contraire BA.2 infligeait des formes plus graves.

Les chercheurs à l'origine de cette étude ont présenté leurs résultats au comité, a souligné Mme Van Kerkhove.

Elle en a profité pour appeler les pays du monde entier à ne pas démanteler leurs dispositifs de séquençage parallèlement à la levée des restrictions sanitaires dans de nombreux pays.

ONU

Guterres : «La reprise post-pandémique doit donner la priorité à l'humain»

Au cours d'une réunion qui a débuté mardi dans le but d'examiner l'impact économique et social de la crise de la COVID-19, le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a déclaré que l'humain devait absolument être au centre de la reprise post-pandémique.

Bien que la COVID-19 ait pris le monde au dépourvu, «nous ne pouvons pas laisser cela se reproduire», a-t-il indiqué dans un message vidéo adressé au Forum mondial pour une reprise centrée sur l'humain, un événement organisé par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Ce forum de trois jours, qui se tient en ligne, réunit des dirigeants mondiaux, des responsables d'organisations internationales et des représentants d'employeurs et de groupes de travailleurs du monde entier. «Nous avons besoin d'une reprise verte, centrée sur l'humain, et qui donne la

priorité à l'humain», a déclaré le secrétaire général de l'ONU. «Donner la priorité aux personnes, cela signifie mettre en place une protection sociale universelle, qui est la meilleure ligne de défense contre les chocs de toutes sortes, mais aussi un élément essentiel à une transition juste», a-t-il affirmé. Il a félicité à cette occasion l'OIT d'avoir organisé ce forum, qui survient à un moment crucial pour les pays, les économies, les familles et les travailleurs.

Dans le sillage de la pandémie, la pauvreté a augmenté, les inégalités se sont creusées et les revenus des ménages ont diminué, tandis que les bénéfices des milliardaires sont montés en flèche, a déclaré M. Guterres. Le secrétaire général a indiqué que la situation était encore pire pour les femmes, car elles sont confrontées à une augmentation marquée du chômage, et supportent en outre la majeure partie du

fardeau des soins. De nombreuses femmes ne pourront pas réintégrer le marché du travail sans filets de sécurité «solides» et sans opportunités d'emploi décent, a-t-il déclaré.

Dans le même temps, l'inégalité vaccinale persiste, ce qui signifie que les pays les plus riches se préparent à la reprise, tandis que de nombreux pays à faible revenu restent confrontés à une dette croissante et à un déficit d'emplois massif et durable.

Le secrétaire général a également souligné le besoin urgent d'agir dans le domaine climatique, rappelant que tous les pays étaient «dramatiquement éloignés de leurs objectifs» en matière de limitation du réchauffement climatique.

Donner la priorité à l'humain signifie aussi renouveler le contrat social et investir massivement dans leur bien-être futur, a-t-il encore indiqué.

Une version plus contagieuse du variant Omicron se répand aux Etats-Unis

Les experts en maladies infectieuses surveillent de près une version encore plus contagieuse du variant Omicron aux Etats-Unis, alimentant les craintes que le pays ne puisse pas revenir à la normale, a rapporté lundi la Radio publique nationale (NPR).

Ce virus, connu sous le nom de BA.2, est une souche du variant Omicron hautement contagieuse qui semble se propager 30% plus facilement, a indiqué la NPR. Le virus BA.2 aurait rapidement

dépassé la souche originale du variant Omicron en Afrique du Sud ainsi que dans d'autres pays et aurait même provoqué une deuxième vague d'Omicron au Danemark.

Les chercheurs ont averti que la même chose pourrait se produire aux Etats-Unis, ce qui fait craindre que la propagation «puisse être en passe de s'accélérer rapidement dans un avenir proche», selon la NPR.

TUNISIE

17 décès et 2154 nouvelles contaminations en 24 heures

Dix-sept (17) décès supplémentaires et 2154 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été recensés au cours de ces dernières 24 heures en Tunisie, sur 11 mille 773 tests effectués, a rapporté, mercredi, le ministère de la Santé, cité par l'Agence de presse TAP.

Dans son bilan quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a fait savoir que depuis l'apparition du virus en Tunisie, en mars 2020, le nombre total de décès s'est élevé, à 27 592 morts et celui des contaminations à 990 mille 483 cas. Selon la même

source, le nombre total de personnes hospitalisées le 21 février en cours dans des établissements de santé des secteurs public et privé, s'est élevé à 1196 patients dont 226 se trouvent dans les services de réanimation et 50 sont placés sous respirateurs artificiels.

CHINE

La partie continentale signale 90 nouveaux cas transmis localement

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 90 nouveaux cas transmis localement de COVID-19, a déclaré mercredi la Commission nationale de la santé citée par l'agence Chine nouvelle.

Parmi les nouveaux cas locaux, 47 ont été signalés en Mongolie intérieure, dix à Pékin, neuf au Liaoning, sept au Guangdong, six au Sichuan,

cinq au Hubei, deux au Jiangsu, deux au Yunnan, un au Heilongjiang et un au Shandong, selon la commission.

Mardi, 115 nouveaux cas importés de COVID-19 ont également été enregistrés dans douze régions de niveau provincial, selon la commission.

Deux nouveaux cas suspects en provenance de l'exté-

rieur de la partie continentale ont été rapportés à Shanghai.

Aucun décès dû à la COVID-19 n'a été signalé ce jour-là, a ajouté la commission. Au total, 67 cas asymptomatiques ont été nouvellement signalés mardi, dont 51 provenant de l'extérieur de la partie continentale, selon la commission.

Mardi en fin de journée, le nombre total de cas confirmés

de COVID-19, locaux et importés, avait atteint 108.194 sur la partie continentale de la Chine.

Quelque 1.960 patients restaient hospitalisés mardi, dont 400 dans un état grave.

Un total de 4.636 patients sont décédés des suites du virus sur la partie continentale de la Chine depuis le début de la pandémie.

ETATS UNIS

Plus de 12,5 millions d'enfants infectés par le nouveau coronavirus

Plus de 12,5 millions d'enfants aux Etats-Unis ont été testés positifs au nouveau coronavirus depuis le début de la pandémie, selon un nouveau rapport publié mardi par l'American Academy of Pediatrics (AAP) et la Children's Hospital Association. Au total, 12.515.391 cas de COVID-19 chez les enfants avaient été signalés dans le pays au 17 février, et les enfants représentaient 19% de tous les cas confirmés, selon le rapport. Les cas de COVID-19 chez les enfants ont connu une hausse spectaculaire aux Etats-Unis pendant la vague du variant Omicron.

Plus de 4,6 millions de cas chez les enfants ont été signalés depuis le début du mois de janvier.

Pour la semaine se terminant le 17 février, près de 175.000 cas supplémentaires de COVID-19 chez les enfants ont été signalés, selon le rapport.

Bien que l'augmentation hebdomadaire ait considérablement diminué par rapport au pic de 1.150.000 cas signalés au cours de la semaine se terminant le 20 janvier, le nombre de cas chez les enfants «est resté très élevé» cette semaine, indique le rapport. Plus de 1,9 million de cas supplémentaires de COVID-19 chez les enfants ont enregistré dans le pays au cours des quatre dernières semaines.

ESPAGNE

Le dispositif de chômage partiel prolongé jusqu'à fin mars

Le gouvernement espagnol a approuvé mardi un accord avec les syndicats et le patronat pour prolonger jusqu'à fin mars le financement public du chômage partiel, mis en place pour amortir le choc de la pandémie de Covid-19.

Ce dispositif, instauré en avril 2020 par le gouvernement du Premier ministre socialiste Pedro Sanchez, et prolongé à plusieurs reprises, devait prendre fin le 28 février.

Il sera finalement maintenu un mois supplémentaire, soit jusqu'au 31 mars, avec des prestations maintenues à l'identique pour les salariés mais une baisse des exonérations pour les entreprises. «L'extension se fera de manière automatique et les entreprises comme les travailleurs concernés n'auront aucune démarche à accomplir», a souligné le gouvernement dans un communiqué. Ce délai supplémentaire doit notamment permettre aux entreprises de s'adapter au nouveau dispositif de chômage partiel issu de la réforme du droit du travail, adoptée début février par les députés. «Le mois de mars va être un mois de transition» avant la mise en œuvre «des nouveaux instruments» prévus par la réforme, a insisté le ministre de la Sécurité Sociale José Luis Escriva.

BELGIQUE

Le Belgique a franchi la barre des 30.000 décès

La Belgique a franchi la barre des 30.000 décès liés au COVID-19, avec un total de 30.015 morts recensés depuis le 24 mars 2020 à ce jour, selon les chiffres publiés mardi par l'Institut de santé publique Sciensano. «Il faut remonter à la grippe espagnole (entre 1918 et 1920) pour voir ce genre de surmortalité», a indiqué le virologue Steven Van Gucht. Dans cette pandémie de COVID-19, l'âge reste le facteur de risque le plus important.

Autrement dit le nombre de décès est plus élevé dans la tranche des plus de 65 ans, même si, selon Steven Van Gucht, on comptabilise également des décès chez les plus jeunes. «38% des morts (en 2020) avaient moins de 65 ans», a-t-il ajouté. Dans la période du 12 février 2022 au 18 février 2022, une moyenne journalière de 40,9 décès a été rapportée par Sciensano. C'est une diminution de 11% en comparaison avec la semaine précédente.

Les autres indicateurs de la pandémie de COVID-19 en Belgique sont également en baisse.

FRACTURES

6 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES CHUTES CHEZ LES SENIORS

Les chutes de personnes âgées représentent chaque année plus de 10 000 hospitalisations et 10 000 décès. Pour répondre à cet enjeu de santé publique, les ministres de la Santé et de l'Autonomie de l'Autonomie, lancent un plan national triennal antichute des personnes âgées.

Réduire de 20% le nombre de chutes mortelles ou invalidantes chez les personnes de plus de 65 ans, tel est en substance l'objectif du Plan triennal antichute personnes âgées que vient de lancer conjointement Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

Chaque année, les chutes chez les seniors entraînent plus de 10 000 hospitalisations et 10 000 décès. Le plan s'articulera donc autour de 5 thématiques :

Savoir repérer les risques de chutes
Aménager son logement pour éviter les risques de chutes

Des aides techniques à la mobilité pour tous

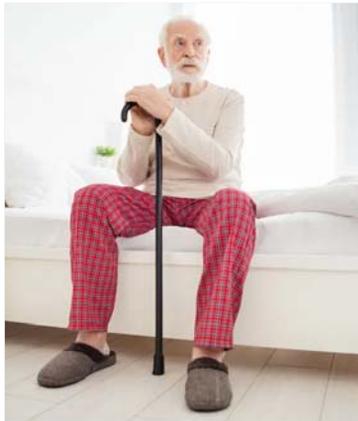
L'activité physique comme arme antichute

La téléassistance pour tous.

"L'objectif de réduction de 20 % des chutes mortelles ou entraînant une hospitalisation des personnes âgées à l'horizon 2024 s'appuie sur les résultats des évaluations scientifiques disponibles, notamment de l'Inserm, qui concluent que les actions ciblées sur les personnes âgées, en premier lieu l'activité physique adaptée et la prévention, ont un impact estimé à 20-25 % de réduction des chutes" soulignent les ministères concernés. Ces objectifs seront déclinés au niveau régional et coordonnés par les agences régionales de santé (ARS)

5 SIGNES "AVANT-CHUTEURS"

Certains signes sont objectivement reconnus comme impliqués dans l'é-



valuation du risque de chute. Attirer l'attention de la famille, des aidants et des personnes qui interviennent auprès des personnes âgées sur ces signes peut diminuer le risque de chute.

>> La sédentarité ou l'inactivité physique : la sédentarité, correspondant aux personnes de 60 ans et plus qui cumulent plus de 8h par jour de sédentarité et l'inactivité physique, correspondant aux personnes de 60 ans et

plus qui cumulent moins de 2h30 par semaine d'activité d'intensité modérée.

>> La peur de la chute : pratiquer une activité physique adaptée permet de lutter contre cette peur et de prévenir le risque de chute.

>> La dénutrition : une perte pondérale supérieure ou égale à 5 % du poids initial en 1 mois ou à 10 % en 6 mois constitue un facteur de risque de chute.

>> L'altération de la vision et de l'audition : cela concerne surtout « les seniors plus âgés qui risquent de chuter à domicile.

>> Le logement : un logement mal adapté représente un risque réel. Le logement comporte des risques rendus invisibles par les habitudes. De petits aménagements permettent souvent de prévenir des conséquences importantes.

1/6 - Faites place nette

Afin de prévenir les risques de chute, passez au crible tous les lieux de passage de votre habitat pour identifier ce qui pourrait provoquer une perte d'équilibre et éliminer, ainsi, les dangers potentiels. Une plante peut être déplacée, les fils de lampe peuvent être fixés au mur ou contre une plimbe, les rallonges et cordons électriques peuvent être glissés dans un passe-câble.

2/6 - Faites poser de la moquette

Optez, dans les pièces à vivre (chambre, salon, salle-à-manger) pour de la moquette plutôt que pour du parquet ou du carrelage. Elle ne glisse pas et, en cas de chute, elle amortit les chocs. Les tapis ? Pourquoi pas à la seule condition qu'ils soient munis d'un dessous antidérapant et que leurs angles ne frotissent pas. Pour remédier à cet inconvénient, fixez les coins avec de l'adhésif double-face.

3/6 - Vigilance dans la salle-de-bains

Les risques de glisse étant bien supérieurs dans la salle de bains que dans

les autres pièces, installez un tapis antidérapant de fond de douche ou de baignoire ainsi qu'une sortie de bain anti-glisse. Une barre d'appui pour entrer ou sortir de la baignoire ou de la douche, ou pour y changer de position est aussi souhaitable.

4/6 - Attention aux chaussons

Le choix des chaussons d'intérieur a un impact sur l'équilibre et la marche. Prendre une pointe au-dessus, sous prétexte d'y trouver un confort supplémentaire, revient souvent à choisir une pointe qui maintient insuffisamment le pied, ce qui peut occasionner une chute. Choisissez-les avec une semelle pas trop souple pour le maintien. Les modèles à scratch sont à préférer aux lacets qui contribuent grandement au risque de chutes.

5/6 - Faites la chasse aux zones sombres dans la maison

Un logement bien éclairé facilite et sécurise les déplacements. La nuit par exemple, une petite veilleuse peut être ajoutée pour améliorer les repères visuels. Ne lésinez pas sur la puissance des ampoules. Si elles sont à basse consommation, elles ne vous feront pas dépenser plus.

6/6 - Prenez rendez-vous chez l'ophtalmo

La vision joue un rôle important dans le maintien de l'équilibre. Une vision déficiente ainsi que certaines pathologies visuelles (comme la DMLA ou la cataracte) peuvent entraîner des chutes. Pensez donc à faire contrôler régulièrement votre vue.

DE L'EXERCICE PAS DES VITAMINES POUR PRÉVENIR LES FRACTURES

Moins de vitamine D et plus d'exercice physique : telles sont les nouvelles recommandations des autorités sanitaires américaines pour prévenir les chutes et les fractures chez les seniors. La carence en vitamine D est un facteur de risque bien défini pour les chutes et les fractures de la hanche chez les personnes âgées. Mais dans ses dernières recommandations,

l'organisme américain de prévention de la santé (US Preventive Services Task Force) met en doute la supplémentation systématique en vitamine D et en calcium pour prévenir les fractures. Ce groupe de travail affirme que les essais cliniques menés sur le sujet "n'ont démontré aucun bénéfice" pour prévenir la chute des personnes vieillissantes et réduire le

risque de fracture chez les personnes qui ne souffrent ni de carence en vitamine D ni d'ostéoporose. Plutôt qu'une supplémentation en vitamine D et en calcium, l'organisme de prévention recommande de l'exercice physique pour prévenir le risque de chute chez les personnes de 65 ans et plus. Ils mettent l'accent sur des exercices liés à la démarche, l'équilibre,

l'état fonctionnel, la force, la souplesse et l'endurance" au rythme de 3 séances par semaine. Le groupe de travail souligne que l'activité physique devrait également améliorer la santé générale en réduisant les risques d'autres maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, la démence vasculaire et même le cancer.

LES ANTIDÉPRESSEURS DOUBLENT LE RISQUE DE FRACTURE CHEZ LES SENIORS

La prise d'antidépresseurs ou d'opiacés double le risque de chute et de fracture de la hanche chez les seniors, selon une étude australienne.

"Les antidépresseurs plus précisément les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine), les opiacés pour traiter la douleur et les

benzodiazépines utilisés pour traiter l'anxiété augmentent tous le risque de fracture de la hanche chez les seniors" affirme le Pr Libby Roughhead de l'Université de South Australia dans une nouvelle étude. Les effets secondaires de ces médicaments incluent la somnolence, les vertiges et

la vision floue, des facteurs qui augmentent le risque de chute et de fracture, ont indiqué les chercheurs.

"L'association sur une même prescription de médicaments contre la dépression et contre l'anxiété augmente encore ce risque, jusqu'à 5 fois" insiste le Pr Roughhead. "Nous suggérons aux

médecins d'essayer d'arrêter la prescription d'un médicament à la fois, en réduisant lentement au fil des semaines ou des mois", ajoute le professeur. "Le risque de chute peut également être réduit en utilisant d'autres thérapies telles que l'ergothérapie et la podologie".



SENIORS + PLUS DE PROTÉINES POUR ÉVITER LA FONTE MUSCULAIRE

Les seniors devraient augmenter leur part de protéines journalières pour lutter contre le déclin musculaire et les chutes.

Les plus de 60 ans doivent manger des protéines à tous les repas afin de maintenir leur masse musculaire, qui a tendance avec l'âge à se réduire à peau de chagrin, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The American Journal of Nutrition*. Ils pourraient ainsi se protéger d'éventuelles chutes.

Des chercheurs de la McGill University au Canada ont mené une étude avec 1700 participants en bonne santé âgés de 67 à 84 ans suivis pendant 3 ans. Ils ont étudié les effets d'une consommation supérieure en protéines sur la force musculaire chez les seniors, grâce à des tests évaluant la force de leurs membres inférieurs et supérieurs et leur mobilité.

L'étude a permis de révéler que la majorité des seniors mange des protéines uniquement pendant le repas du soir.

PAS ASSEZ DE PROTÉINES DANS L'ALIMENTATION DES SENIORS

Tout au long de l'étude, les scientifiques ont observé que la performance physique globale des participants a été altérée avec une force musculaire de plus en plus réduite. Ils ont aussi constaté que les volontaires qui ajoutaient des protéines à tous leur repas avaient gardé une bonne forme physique et un bon tonus musculaire.

Pour les auteurs de l'étude, les doses de protéines journalières recommandées aujourd'hui pour éviter les carences, tous âges confondus, établies à 1,2 gramme de protéines par kilo de poids sont trop faibles. Cinq à sept portions de protéines, soit entre 150 et 200 grammes de protéines sont nécessaires pour les plus de 50 ans.

« Ce seuil est trop bas, surtout pour les personnes âgées, et devrait être augmenté d'une valeur comprise entre 50% et 90%, selon le mode de vie de chaque personne », a affirmé le docteur Farisjani, de la Division de médecine gériatrique de l'Université McGill au Canada.

Illustration : J. Farisjani

OSTÉOPOROSE 5 ALIMENTS POUR LA PRÉVENIR

L'ostéoporose touche chaque année 130 000 personnes supplémentaires en France. La Journée mondiale de l'ostéoporose est l'occasion rêvée pour découvrir les aliments qu'il vous faut mettre au menu pour conserver des os solides.

En dépit de l'acidité que l'on ressent sur les papilles lorsqu'on boit son jus, le citron se transforme en aliment alcalin (c'est-à-dire non acide) lorsqu'il est métabolisé par notre organisme, donc en aliment bon pour la minéralisation de nos os. En outre, il est extrêmement riche en vitamine C, donc il favorise la bonne absorption du calcium par les os. Attention : le jus de citron doit se consommer si tôt pour bénéficier de tous ses atouts car l'acide ascorbique (c'est-à-dire la vitamine C) s'oxyde au contact de l'air.

1/4 - Riches en fibres, les petits pois sont connus pour leurs vertus sur le transit. Mais ces légumes sont également très riches en vitamine K, un groupe de vitamines liposolubles qui participent à l'activation de l'ostéocalcine, l'une des protéines indispensables au métabolisme de nos os. Les petits pois sont également riches en vitamines B6 et en folates, deux nutriments qui permettent de réduire le taux d'homocystéine, une substance inflammatoire qui empêche le collagène d'avoir un effet protecteur sur les os. Bien sûr, les petits pois frais sont toujours préférables aux petits pois en conserve ou surgelés mais pour cela il vous faudra attendre le mois de mai ! En attendant, découvrez nos recettes à base de petits pois.

2/4 - On les voit souvent comme les champions de l'apport en fer (mais c'est une erreur !). Toutefois, leurs quantités importantes de vitamine K et de folates ainsi que leurs quantités substantielles de vitamine B6, de



magnésium et de calcium font aussi des épinards les meilleurs alliés des femmes qui s'inquiètent de la santé de leurs os. Pour profiter pleinement de leurs vertus, mangez-les plutôt en salade et arrosez-les d'un jus de citron, cela préservera leurs vitamines. Par chance, on peut les déguster frais de novembre à mai ! Une idée de recette : Conchiglioni farcis aux épinards

3/4 - C'est l'un des légumes les plus alcalins, c'est-à-dire les moins agressifs pour les os et les articulations. En outre, les brocolis sont riches en magnésium, en vitamine K, en folates, en vitamine B6, en calcium... et surtout en vitamine C, cette vitamine est indispensable elle aussi à la bonne santé de vos os car elle permet une

bonne absorption du calcium. Autant dire que les brocolis ne sont pas loin d'être le meilleur aliment anti-ostéoporose ! En outre, une étude récente a montré que les brocolis avaient des vertus insoupçonnées contre l'arthrose car ils possèdent une substance capable de bloquer l'enzyme clé qui détruit le cartilage. Selon les médecins, 3 à 5 portions de brocolis par semaine seraient particulièrement bénéfiques. On vous explique comment les cuisiner.

4/4 - Très riche en fibres et notamment bien pourvu en bêta-glucane, une fibre soluble qui empêche l'absorption des graisses, les flocons d'avoine sont parfaits pour le petit-déjeuner car ils aident à réduire le cholestérol-LDL, c'est-à-dire le mauvais cholestérol. Mais ils

sont également très riches en minéraux, tous essentiels à la bonne santé des os. Pour optimiser leurs effets, privilégiez les formes d'avoine non raffinées (et non les mélanges de céréales) comme des flocons d'avoine complets ou le son d'avoine.

Commencez par une cuillère à café par jour, puis passez progressivement à une, puis deux, puis éventuellement trois cuillères à soupe quotidiennes. Mais il est généralement conseillé de ne pas dépasser ces 3 cuillères à soupe par jour, pour éviter les désagréments intestinaux et pour continuer d'assimiler les vitamines dont vous avez besoin pour être en forme (car l'avoine ne réduit pas seulement l'absorption des graisses, elle réduit aussi l'absorption des vitamines).

LA MEILLEURE FAÇON DE RÉDUIRE LE RISQUE DE FRACTURE DE LA HANCHE

Faire de petits sauts sur un pied quelques minutes par jour, peut réduire le risque de fracture de la hanche en cas de chute.

Une étude publiée dans la revue professionnelle *Journal of Bone and Mineral Research*, indique que faire des exercices réguliers ayant un impact sur la hanche (comme des petits sauts sur un pied par exemple) peut aider à contrecarrer le vieillissement des os.

Des chercheurs ont invités 34 hommes âgés de plus de 65 ans à sauter sur une jambe, deux minutes par jour, pendant un an. Ils devaient toujours sauter sur la même jambe afin que l'autre serve de référence pour les mesures. Ils ont ainsi montré que la masse osseuse avait augmenté

de plus de 7% dans la hanche qui était mobilisée par les sauts. Ces résultats ont été montrés dans plusieurs parties de la hanche, y compris les zones les plus minces, qui sont plus à risque de fracture en cas de chute.

"Les fractures de la hanche sont un enjeu majeur de santé publique chez les personnes les plus âgées. Or nous savons que faire de l'exercice peut améliorer la solidité des os. Les participants à cette étude ont donc appris à faire de petits exercices de saut avec des variations de mouvement, de sorte que l'os de la hanche a subi des contraintes et des déformations dans des directions différentes" explique le Dr Sarah Allison du Centre national pour le



sport et la médecine de Loughborough (Grande-Bretagne).

Les mesures, réalisées à l'aide de nouvelles techniques issues de la tomodensitométrie, ont montré de nettes différences entre les hanches

qui faisaient de l'exercice et celles qui n'en faisaient pas. En revanche, cette étude n'incluait que des hommes. Le Dr Allison ne peut affirmer pour l'instant que les résultats seraient les mêmes chez les femmes.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL Le président du CNDH réaffirme la position de l'Algérie envers la question sahraouie

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar qui lui a rendu une visite de courtoisie et lui a présenté ses félicitations à l'occasion de son élection à la tête du conseil.

A cette occasion, M. Zaâlani a réaffirmé la position de l'Algérie envers la question sahraouie, qui repose sur «la légalité internationale et la loyauté aux principes de la Glorieuse Révolution du 1er novembre», indiquant que «l'Algérie demeure fidèle à ses positions constantes en faveur des causes justes dans le monde et de la cause sahraouie, en particulier, que nous considérons comme question de décolonisation et une violation flagrante du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Soulignant que «la lutte légitime du peuple sahraoui doit être soutenue par l'opinion publique à travers les organismes et les organisations des droits de l'homme, afin de trouver un écho dans les tribunes de l'ONU qui est tenue d'émettre des décisions contraignantes pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit légitime à l'autodétermination», le président du CNDH



a mis en avant le rôle des médias dans la sensibilisation à la justesse de la cause sahraouie, à travers les tribunes mondiales pour obtenir davantage de soutien et de mobilisation internationale.

Lors de la rencontre, l'ambassadeur sahraoui s'est attardé sur les exactions commises par l'occupation marocaine contre les civils sahraouis en l'absence de la

communauté internationale et les missions des Nations Unies, citant notamment le cas du citoyen sahraoui enlevé à Dakhla, il y a quelques semaines, dans d'obscures circonstances sans qu'aucune enquête ne soit diligentée par les autorités d'occupation qui ont dit qu'il était mort brûlé.

M. Taleb Omar a précisé que «les crimes de l'occupation ont pris une grave tournure se transformant en crimes de gangs contre des civils sans défense dont les droits sont quotidiennement bafoués». Les deux parties ont convenu de renforcer la coopération entre le CNDH et son homologue sahraoui et l'action militante pour faire pression sur la communauté internationale afin que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination soit consacré sur le terrain.

RD CONGO-ONU

La RD Congo annonce le renforcement de ses effectifs militaires dans le nord-est du pays

La République démocratique du Congo (RDC) va renforcer ses effectifs militaires pour pacifier la province de l'Ituri, une région en proie à l'insécurité et au chaos dans le nord-est du pays, a rapporté mercredi Radio Okapi, gérée par l'ONU, citant le ministre congolais de la Défense, Gilbert Kabanda.

Ce dernier a tenu ces propos en accompagnant le secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, à Bunia, chef-lieu de l'Ituri. M. Lacroix, est en séjour de travail de trois jours depuis mardi en RDC.

M. Kabanda a reconnu la nécessité de renforcer les effectifs de l'armée dans cette province afin d'imposer la paix dans le cadre de l'état de siège décrété en mai 2021 et de sécuriser les habitants dans leur villages d'origine, où parfois il n'y a pas de militaires. Côté humanitaire, le ministre a aussi annoncé l'installation d'un hôpital de campagne qui s'accompagnera du déploiement du génie militaire pour aider les milliers de déplacés dans la zone, notamment dans les travaux de reconstruction d'infrastructures. Il a assuré que toutes ces



mesures seront appliquées dans un mois. Pour sa part, Jean-Pierre Lacroix a affirmé que l'ONU n'avait «pas oublié» les populations de l'Ituri et qu'elle allait «continuer à appuyer le gouvernement de la RDC pour restaurer la paix». Il a noté que l'ONU allait renforcer son soutien au gouvernement en matière de maintien de la paix, de processus de

désarmement des groupes armés et d'aide humanitaire. La situation humanitaire continue de se détériorer en RDC, en particulier dans les provinces orientales, compte tenu de la situation sécuritaire volatile. Le nombre des attaques contre les civils, dont les déplacés, a augmenté cette dernière année, en particulier dans l'Ituri et le Nord-Kivu.

SOMALIE

60 terroristes du groupe Al-Shebab éliminés dans le centre du pays

Danab, l'unité des forces spéciales somaliennes, a éliminé mardi 60 éléments du groupe Al-Shebab, dont leur chef principal, lors d'opérations menées dans plusieurs endroits du centre du pays, a annoncé un responsable militaire. Hassan Mohamed Osman, commandant du 7e Commandos des Danab qui a dirigé l'opération, a déclaré à la radio de l'Armée nationale

somaliennes (SNA) que les forces avaient également détruit des caches du groupe terroriste près du village de Gooballe dans la région du Moyen-Shabelle, ou Shabeellaha Dhexe.

«Les commandos des Danab ont tué aujourd'hui le chef terroriste d'Al-Shebab responsable des insurgés dans la région de Hiiraan et 60 terroristes d'Al-Shebab»,

a précisé M. Osman. Selon les responsables militaires, l'opération a été menée à Fidow, Duduble, Kiliga et Burcadheer, dans la région de Hiiraan. M. Osman a ajouté que les bases des terroristes, y compris leur soi-disant tribunal et les maisons secrètes d'où les militants extorquent de l'argent aux habitants de BulaArudi, Malable, Siigaale et BusleyDaudi, ont égale-

ment été détruites, y compris les centres d'explosifs.

Les éléments du groupe Al-Shebab n'ont pas commenté la dernière attaque militaire contre leurs combattants par les commandos somaliens, mais la dernière opération intervient alors que les forces alliées se sont engagées à intensifier les opérations de sécurité pour sécuriser les élections en cours.

ONU-UA

Un Gabonais nommé représentant spécial du SG de l'ONU auprès de l'UA

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a annoncé mardi la nomination du Gabonais Parfait Onanga-Anyanga au poste de représentant spécial auprès de l'Union africaine et chef du Bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (BNUUA).

Il succédera au Ghanéen Hanna Serwaa Tetteh à qui le secrétaire général a exprimé sa profonde gratitude et son appréciation pour son service dévoué.

Parfait Onanga-Anyanga était depuis 2019 l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Corne de l'Afrique.

Auparavant, il a également été représentant spécial du secrétaire général et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

BURKINA FASO

Le couvre-feu prolongé de 90 jours dans l'est du pays

Le Secrétaire général du gouvernorat de la région de l'Est du Burkina Faso, Amidou Soré, a annoncé mardi, la prolongation du couvre-feu pour une durée de 90 jours, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La mesure prend effet le samedi 26 février et ce jusqu'au jeudi 26 mai 2022 inclus, de 00 heure à 4 heures du matin, sur toute l'étendue du territoire régional, a souligné le responsable dans un communiqué.

Les autorités locales ont invité l'ensemble de la population au respect strict de cette mesure. Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes ayant fait de nombreuses victimes et plus de 1,5 million de déplacés internes.

Selon les Nations unies, ces attaques ont engendré le déplacement de plus de 7000 Burkinabè vers la Côte d'Ivoire voisine.

A ce jour, l'état d'urgence est décrété dans 14 des 45 provinces que compte le pays, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

SOMALIE

L'AMISOM déploie davantage de policiers pour renforcer la sécurité

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a annoncé mercredi avoir réceptionné 160 membres d'une unité de police constituée (FPU) venus d'Ouganda pour appuyer les efforts de stabilisation dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

Le nouveau contingent, arrivé mardi à Mogadiscio pour une mission d'un an, soutiendra l'application du mandat de police de l'AMISOM, renforçant l'Etat de droit et les efforts de stabilisation en Somalie, a-t-elle indiqué.

«Nous allons travailler avec des confrères venus d'autres pays pourvoyeurs de policiers pour aider à renforcer les forces de la Somalie pendant la période de transition afin d'aider à rétablir la paix», a dit le commandant adjoint de ce contingent, Daniel Okello, cité dans le communiqué de l'AMISOM.

L'Ouganda est l'un des pays qui fournissent des effectifs de police à l'AMISOM. Les autres contributeurs sont le Ghana, le Kenya, le Nigeria, la Sierra Leone et la Zambie. M. Okello a précisé que ces renforts se joindront à leurs collègues de l'AMISOM pour soutenir la police somalienne afin de sécuriser les élections en cours.

Ils assureront aussi la garde des principaux sites gouvernementaux, mèneront des patrouilles, maintiendront l'ordre public et la sécurité des VIP, ainsi que sécuriseront des événements de haut niveau.

La composante policière de l'AMISOM est constituée d'unités de police constituées (FPU) qui apportent un soutien opérationnel et des policiers individuels (IPO) qui forment, encadrent et conseillent leurs collègues somaliens.

CRISE UKRAINIENNE

Pékin accuse Washington de «mettre de l'huile sur le feu»

La Chine a accusé mercredi les Etats-Unis de «mettre de l'huile sur le feu» en Ukraine, en proie à un conflit impliquant occidentaux et les Russes.

«Les Etats-Unis n'ont cessé de vendre des armes à l'Ukraine, augmentant les tensions, créant la panique et ils ont même exagéré le calendrier d'une guerre», a fustigé devant la presse une porte-parole de la diplomatie chinoise, Hua Chunying.

«La question clé est de savoir quel rôle ont joué les Etats-Unis dans les tensions actuelles en Ukraine», s'est interrogée la porte-parole.

«Quelqu'un qui jette de l'huile sur le feu, tout en accusant les autres, c'est quelqu'un d'immoral et d'irresponsable», a estimé Mme Hua.

Interrogée sur la possibilité que la Chine impose des sanctions à la Russie, Mme Hua a jugé qu'elles «n'ont jamais été un moyen fondamentalement efficace pour résoudre les problèmes».

Le président russe Vladimir



Poutine a signé lundi deux décrets reconnaissant «la République populaire de Lougansk (RPL)» et «la République populaire de Donetsk (RPD)», comme des Etats indépendants et souverains, comme le lui a réclamé le Parlement russe.

M. Poutine a estimé lundi que son pays faisait face à une menace «sérieuse» et «très grande» en Ukraine, dans un contexte de tensions croissantes avec les Occidentaux qui accusent la Russie de se préparer à envahir son voisin. La Russie s'est défen-

due de tout projet d'invasion de l'Ukraine.

Le Kremlin réclame la fin de la politique d'élargissement de l'Otan et le retrait des forces américaines stationnées en Europe de l'Est, des demandes rejetées par les Occidentaux.

Poutine se dit «ouvert au dialogue» mais les intérêts russes restent «non négociables»

Le président russe Vladimir Poutine a insisté mercredi sur le caractère «non négociable» des intérêts et de la sécurité de son pays, tout en se disant disposé à trouver des «solutions diplomatiques» dans la crise avec l'Ukraine.

«Notre pays est toujours ouvert à un dialogue direct et honnête pour trouver des solutions diplomatiques aux problèmes les plus complexes», a déclaré M. Poutine dans un discours télévisé à

l'occasion de la «Journée du défenseur de la Patrie». «Cependant, les intérêts et la sécurité de nos citoyens sont pour nous non négociables», a poursuivi M. Poutine qui réclame aux Occidentaux des garanties telles que la promesse que l'Ukraine n'intégrera jamais l'Otan et la fin du renforcement de l'Alliance à ses frontières.

Citant comme menaces pour la Russie «le relâchement du système de

contrôle des armements» et «les activités militaires de l'Otan», le président russe a une nouvelle fois estimé que les inquiétudes de son pays restaient «sans réponse».

Le président russe a également promis de continuer à développer les capacités de l'armée et de la flotte russes, les «technologies numériques avancées» et l'intelligence artificielle autant que les armes dites «hypersoniques».

Kiev lance la mobilisation des réservistes

L'Ukraine a lancé mercredi la mobilisation des réservistes de son armée et demandé à ses ressortissants de quitter la Russie au plus vite, en raison d'une crainte d'une escalade militaire avec Moscou.

«La mobilisation concernera les réservistes âgés de 18 à 60 ans», officiers et militaires de rangs de la réserve opérationnelle appelés à rejoindre leur unité d'origine si besoin, ont annoncé les forces terrestres ukrainiennes sur Facebook.

«La mobilisation commence dès aujourd'hui (mercredi, ndr). La durée maximale du service est d'un an», selon la même source.

L'Ukraine compte plus de



200.000 réservistes en plus des 250.000 membres des forces armées régulières.

Le refus de se présenter à cette conscription sans motif plausible pourra faire l'objet

«de sanctions administratives et pénales», ont précisé les forces armées.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a toutefois exclu la veille dans un

discours télévisé une «mobilisation générale». Kiev a également appelé mercredi ses ressortissants à quitter la Russie au plus vite, dans un contexte «d'intensification des agressions de la Russie contre l'Ukraine», explique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ces décisions interviennent après la décision de Vladimir Poutine de reconnaître l'indépendance des régions séparatistes de l'est de l'Ukraine, faisant redouter une offensive militaire russe dans la foulée.

Les parlementaires russes ont autorisé le Kremlin à déployer son armée dans les territoires sécessionnistes d'Ukraine.

ONU-IRAK-KOWEIT

Le Conseil de sécurité de l'ONU entérine la fin de l'indemnisation du Koweït

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi à l'unanimité une résolution entérinant la fin de la Commission d'indemnisation des Nations unies ayant permis au Koweït de récupérer auprès de l'Irak plus de 52 milliards de dollars de réparations pour les dommages causés par son invasion en août 1990. La résolution «décide de mettre fin au mandat de la Commission» et juge qu'elle «a rempli son mandat».

Le texte «confirme que le gouvernement irakien n'est plus tenu de verser au Fonds» géré par la Commission «un pourcentage du produit des ventes à l'exportation de pétrole, de produits pétroliers et de gaz naturel».

Le Conseil de sécurité «confirme que le processus de réclamation de la Commission est maintenant achevé et définitif et qu'aucune autre réclamation ne sera faite à la Commission», indique la résolution, rédigée par le Royaume-Uni.

Créée en mai 1991 par la résolution 692 du Conseil de sécurité, la Commission a été chargée de gérer les compensations financières dues par l'Irak et financées par une taxe de 5% prélevée sur les ventes de pétrole et de produits pétroliers d'Irak.

Au cours des trois décennies écoulées, ce sont près de 3 millions de demandes d'indemnisation qui ont été honorées. Les compensations ont été distribuées à des personnes privées, des sociétés, des organisations gouvernementales et d'autres organisations qui ont subi des pertes directement causées par l'invasion et l'occupation irakiennes. Son rapport final au Conseil de sécurité avait été formellement adopté à Genève le 9 février.

POLOGNE-UE

L'UE prudente face à la décision de la Pologne de supprimer sa chambre disciplinaire

Une responsable de l'Union européenne (UE) a déclaré mardi que la décision du président polonais de supprimer un système disciplinaire controversé visant les juges allait dans le bon sens mais que tout n'était pas réglé pour autant, ont rapporté des médias.

Créée par le parti nationaliste au pouvoir Droit et Justice (PiS), la chambre disciplinaire de la Cour suprême a suspendu ou renvoyé plusieurs juges critiques du gouvernement, aggravant ainsi le litige entre Varsovie et Bruxelles au sujet de la fragilisation des standards démocratiques.

En espérant débloquer des fonds communautaires de l'UE et de mettre ainsi fin à son contentieux concernant l'Etat de droit en Pologne, le président polonais Andrzej Duda avait proposé début février une nouvelle législation qui supprimerait cette chambre.

«J'espère que la Pologne va confirmer aujourd'hui son attachement aux principes fondamentaux de l'ordre juridique de l'UE», a déclaré la commissaire européenne chargée des valeurs et de la transparence, Vera Jourova, citée par l'agence de presse Reuters.

«Le fait qu'il y ait une évolution en faveur d'une révision du régime disciplinaire est positif. Mais ce qui compte en réalité, c'est la portée et le contenu de la loi qui sera finalement adoptée par le parlement polonais.» a-t-elle ajouté. Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, le PiS a également placé les médias et les associations sous un contrôle renforcé de l'Etat. Malgré les critiques de l'UE estimant que ces contrôles violaient les principes démocratiques essentiels, le parti a refusé de les supprimer. L'UE a récemment bloqué l'accès de la Pologne à 36 milliards d'euros du fonds de relance lié à la pandémie, en raison de l'existence de cette chambre disciplinaire, jugée illégale par la plus haute juridiction de l'Union qui a demandé à Varsovie de la dissoudre. «Malgré toute la complexité juridique, la question est simple: la Pologne respectera-t-elle ou pas les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne ?», a observé Vera Jourova.

APR

SYRIE

L'Entité sioniste bombarde une ville frontalière du Golan



L'entité sioniste a bombardé mardi soir une ville au sud-ouest de la capitale syrienne Damas, causant des dégâts matériels, a rapporté l'agence de presse

syrienne SANA. L'ennemi sioniste a mené une frappe avec plusieurs missiles sol-sol, depuis le plateau du Golan, visant la ville de Qouneïtra vers 24H30

(22H30 GMT), a indiqué mercredi l'agence officielle syrienne. L'agence qui cite une source militaire, a fait état de dégâts matériels sans d'autres précisions. De son côté, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a fait état d'explosions dans la ville de Qouneïtra à la suite de frappes sionistes sur des postes militaires. C'est la troisième fois depuis le début du mois que l'entité sioniste bombarde la Syrie, après des frappes le 17 février contre un poste militaire dans la ville de Zakiya, au sud de Damas, et le 9 février contre des batteries anti-aériennes. Depuis le début du conflit en Syrie en 2011, l'entité sioniste a mené des centaines de frappes en territoire syrien.

BENI-ABBÈS

Le HCA plaide pour la révision de la loi de l'enseignement de Tamazight

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) plaide pour la révision de la loi d'orientation sur l'Education nationale dans ses articles traitant l'enseignement de Tamazight à titre facultatif, a affirmé mardi à Iglil (Béni Abbès) Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du HCA.

Le premier responsable du HCA a, pour cela, préconisé la mise sur pied d'un groupe de travail, qui doit plancher sur certains des articles de la loi 08/04 du 23 janvier 2008 d'orientation sur l'éducation nationale, qui stipule que l'enseignement de tamazight est facultatif.

C'est suivant le préambule et l'article 4 de la Constitution qui consacre Tamazight en tant que langue nationale et officielle, et considérant l'existence de déséquilibres fondamentaux dans la même loi d'orientation scolaire, que le HCA a saisi les autorités et responsables ayant des prérogatives de saisir la Cour constitutionnelle, à savoir les présidents du Conseil de la Nation et de l'APN et le Premier ministre.

Le HCA, a-t-il dit, a signalé l'inconstitutionnalité de certains articles de cette loi, en application du paragraphe 2 de l'article 192 de la Constitution, a-t-il précisé à l'APS en marge du lancement officiel de l'enseignement de Tamazight dans les établissements scolaires de la wilaya de Béni-Abbès.

Le HCA a également remis des exemplaires du mémorandum sur le cadre politique et méthodologique de l'enseignement et l'apprentissage de tamazight Horizons 2038 (tant en arabe qu'en langues étrangères), dans lequel ont été examinées toutes les données et éléments institutionnels pour une évaluation quantitative et qualitative de l'enseignement de la langue amazighe en Algérie, avec une vision prospective claire tendant à la généralisation progressive de l'enseignement de Tamazight à l'horizon 2038, a-t-il expliqué.

Le coup d'envoi officiel de l'enseignement de la langue amazighe à travers la wilaya de Béni Abbès par le SG du HCA au niveau de l'école "Bayazid Ahmed" à Iglil, en présence autorisée de cette daïra et des responsables du secteur de l'Education de la wilaya de Béni-Abbès, a été favorablement accueilli par les enseignants et les parents d'élèves présents à la cérémonie.

"Deux groupes totalisant 100 élèves sont inscrits pour l'apprentissage de cette langue au niveau de l'école pour l'année scolaire 2021-2022, grâce à trois enseignants formés dans ce sens", a signalé

le directeur local du secteur de l'Education, Ali Korzi. Cette première expérience sera généralisée à travers les écoles primaires des dairas de Béni-Abbès et Tabelbella, a-t-il aussi fait savoir.



PRIX ABDELKRIM-DALI

Lamine Saadi, Tarek Amir Mecheri et Ghofrane Bouache lancent la compétition

Les jeunes chanteurs, Lamine Saadi, Tarek Amir Mecheri et Ghofrane Bouache ont lancé, mardi soir à Alger, la compétition de la 3e édition du Prix Abdelkrim-Dali, devant un public astringent au strict respect des mesures de prévention sanitaires contre la propagation du coronavirus. Premiers à entrer en compétition de cette 3e édition, les trois candidats-chanteurs ont étalé sur la scène du palais de la Culture Moufidi-Zakaria, toute l'étendue de leur talent d'interprètes sur des répertoires différents du riche patrimoine de la chanson et la musique andalouses. Un avant goût de la soirée a été donné par la quinzaine de musiciens de l'ensemble pilote de la fondation Abdelkrim-Dali, brillamment dirigé par le maestro Naguib Kateb, interprétant en chœurs et à l'unisson l'inqileb Zidane «Ya racha el fettane».

Transition toute trouvée, Lamine Saadi, le gaucher de la mandole, a enchaîné avec Noubet Zidane, déclinée en quatre pièces, «Maàchou min gheid el hassan» (b'taihi), «El hawa dhel el oussoud» (derdj), «Touiyari mesrar» (n'craf) et «Ittaqi Allah ya moàdeb qalbi» (kh'lass), qu'il interprétera avec une grande maîtrise technique et artistique, «à la manière du grand cheikh, Mohamed El Khezadji», dira un spectateur. Lamine Saadi a connu ses débuts en 2007, alors jeune homme de 19 ans, au conservatoire de Bologhine en classe chaâbi, encadrée par El Hadi Anka.

Sa distinction, en 2021 du premier prix de cette institution, lui donnera envie d'étudier da-

vantage la musique andalouse, ce qui l'emmènera à intégrer l'association culturelle de musique andalouse, «Mezghenna», avec comme professeur, le grand Kamel Belkhdja. Parallèlement, Lamine Saadi va multiplier les prestations comme «cheikh» dans différentes cérémonies et fêtes et enregistrer, en 2014 plusieurs pièces du patrimoine à la Radio algérienne. Au tour du jeune Tarek El Amir Mecheri de rejoindre la scène, violon alto à la main, sous les applaudissements du public, qu'il gratifiera de sa voix présente et étoffée, interprétant Noubet «Rasid Edil», contenant notamment les pièces, «Ya aàcheq kharajou natamacha» (m'caddar), «El Fadjr ziq» (derdj), «Ghozeyali ouheyef» (n'craf) et «Nirane qalbi» (kh'lass). En 2000, alors qu'il n'avait que 6 ans, Tarek El Amir Mecheri a rejoint le conservatoire d'El Biar, où il a fait ses premières classes, sous l'encadrement de, Chikhi Anis M'Hamsadji, Hassen Ould Ali et Seddik M ekhiouba.

En 2006, il intègre «El Djazairia El Mousilya», doyen des associations et recevra les enseignements de Mohamed Bendiba et le regretté Nasreddine Benmerabet.

Plusieurs participations à des rencontres de musique andalouse dans différentes wilayas de l'Algérie et à l'étranger sont à l'actif de Tarek El Amir Mecheri, fondateur et leader, par ailleurs, de l'Orchestre de musique traditionnelle et de variétés algériennes, «Les merles d'Alger». Dans une belle tenue composée de la tradition tlem-

centienne, connue sous le nom de «Cheddad El Djess», la violoniste et chanteuse, Ghofrane Bouache (15 ans) est apparue toute souriante devant une assistance déjà conquise qui l'accueille avec des applaudissements et des youyous nourris. Sûre d'elle, la jeune cantatrice a donné vie avec sa voix suave à la tessiture large, à Noubet Lemdenja et ses quatre pièces choisies, Moudh badet chems el mohaya» (b'taihi), «Sel tek ya badié ech'Chabab» (derdj), «Ya badié el djamel wel maana» (N'caf) et «Ya tara in kane taàoué ayyama», très appréciées par le public.

En 2012, alors qu'elle n'avait que 7 ans, Ghofrane Bouache a adhéré à l'association Nassim Essabah qu'elle ne quittera jamais.

Plusieurs tournées dans différentes villes d'Algérie et en Tunisie, sont à l'actif de la jeune chanteuse élue en 2021, Meilleure voix féminine, lors de la 6e édition du Prix El Hachemi-Guerouabi. D'une durée de près de 40m chacune, les prestations des trois candidats se sont déroulées sous le regard académique et l'oreille attentive du jury, présidé par le chercheur, musicologue et interprète de la musique andalouse, Noureddine Saoudi. Sept jeunes talents sont en lice pour le Prix Abdelkrim-Dali dans sa 3e édition qui se poursuit au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria jusqu'au 25 février, avec au programme de mercredi, deux prestations en compétition de Nouar Youcef et Nassima Haffaf, et une hors concours de Radia Nouacer.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE MSILA
 DAÏRA DE AIN EL HADJEL
 COMMUNE DE AIN EL HADJEL
 NIF:098428175035910

AVIS D'ADJUDICATION

Il sera procédé le 2022 دؤر 07 à 14:00H au siège de l'assemblée populaire communale de AIN EL HADJEL à l'adjudication **ABATTOIR COMMUNAL**, pour une période TROIS ANS-03- NON RENOUVLABLE-36 MOIS à partir de la signature du contrat.

MISE A PRIX - 2.382.000.00

- Les intéressés pourront se présenter au bureau - PATRIMOINE - pour le retrait de cahier des charges contre paiement de 1.000.00 DA Mille dinars algérienne au siège de trésoreries communale
- la date de dépôt des dossiers est fixée le 2022 دؤر 07 de 8:00H à 13:30H.
- L'ouverture des plis est prévue le même jour de la date de dépôt des offres à 14:00h.

Conditions de participation:

- 1) cahier de charges visé et signé
- 2) demande de participation de l'adjudication sur papier timbré en précisant NOM ET PRENOM - ADRESSER.
- 3) Extrait de naissance de l'intéressé et ainsi que pour le cautionnaire
- 4) Extrait de rôle (copie originale ou copie légalisée par le receveur des impôts) moins de 03 mois.
- 5) Engagement de cautionnement - légalisé
- 6) Copie du registre de commerce conforme de l'activité - location des abattoirs
- 7) Certificat de bonne foi délivré par la commune de l'intéressé
- 8) Certificat de résidence précise l'adresse exacte de l'intéressé et ainsi que pour le cautionnaire
- 9) Casier judiciaire (copie originale) moins de 03 mois
- 10) Un chèque visé délivré par la banque - ne dépassant pas 30 jours - d'un montant de 10% du prix l'ouverture de l'adjudication représentant le cautionnement provisoire
- 11) Photocopie de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire de l'intéressé et ainsi que pour le cautionnaire

La date de dépôt des dossiers est fixée le 07-03-2022. De 08h à 13:30 mn

L'ouverture des plis est prévue le même jour de la date de dépôt des offres à 14 h

Observation: Tout dossier incomplet sera rejeté.

DK NEWS **Anep : 2216003453 du 24/02/2022**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BOUIRA
 DAÏRA D'EL HACHIMIA
 COMMUNE D'EL HACHIMIA
 NIF : 0984100155093814

Avis d'appel d'offres national ouvert N°: 01/2022

Le président de L'A.P.C D'EL HACHIMIA lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour opération suivant :

- **Acquisition d'un camion benne tasseuse de volume 10 M3**

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges contre un paiement de : **3 000 DA, auprès de l'A.P.C. D'EL HACHIMIA (S.M.)**

Les Offres dûment remplies, accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

- 1- Le dossier de candidature contient :**
 - Registre du commerce (copie)
 - Extrait de rôle en cours de validité apuré ou échancier (copie)
 - (CANAS, CASNOS, CACOBATH) mise à jour. (Copie)
 - Casier judiciaire (moins de 03 mois)
 - Le statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société
 - Attestation de dépôt des comptes sociaux
 - Une carte d'immatriculation fiscale
 - Une déclaration de candidature
 - Une déclaration de probité
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le fournisseur.
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant.
- A/ Capacités professionnelles :** Registre du commerce porté le code d'activité + agrément
- B/ Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires les trois dernières années
- C/ Capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent prévenir sous triples enveloppes, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature» «Offre technique» et «Offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 01/2022 l'objet de l'appel d'offres».

A. monsieur le Président de l'APC D'EL HACHIMIA

*La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la parution du présent avis au niveau des journaux nationaux.

* La date dépôt des offres le dernier jour de préparation des offres a fixé de 13:00h

Les soumissionnaires désireux d'assister à la réunion d'ouverture des plis se tiendra à 13:00h heures du dernier jour de dépôt des offres au siège de l'APC.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de date clôture des offres.

DK NEWS **Anep : 2216003189 du 24/02/2022**

CONSTANTINE Engouement pour les innovations en matière d'énergies renouvelables au salon BUILTEC



La troisième journée de la 2^{ème} édition du Salon des constructions modernes et des technologies nouvelles (BUILTEC) de Constantine a enregistré un engouement des visiteurs pour les innovations en matière d'énergies renouvelables et de recyclage, notamment le béton lumineux et le ralentisseur intelligent.

Les visiteurs de cette manifestation, ouverte dimanche passé par le wali Messaoud Djari, ont montré un grand intérêt pour ces deux produits, "les premiers du genre en Algérie", développés par la start-up constantinoise "Harmony Béton". Dans une déclaration à l'APS, le directeur de cette Start-up, Anis Slimani, a indiqué que les ingénieurs de cette entreprise ont développé un béton luminescent capable d'absorber les rayons du soleil durant la journée et de la transformer en lumière colorée durant la nuit, ainsi qu'un ralentisseur renforcé avec du béton le rendant à la fois luminescent visible la nuit par les conducteurs et souple au contact des roues des voitures.

Le béton luminescent est fabriqué avec du sable, du granulats, un peu de ciment et un mélange innovant que les ingénieurs de l'entreprise "Verallia", ont obtenu à partir

de la poudre de verre de bouteille recyclé et mélangé à d'autres éléments fixateurs pour servir d'alternative au ciment, a-t-il ajouté.

La même source a précisé que ce produit sera "prochainement" mis sur le marché dans un premier temps, puis orienté vers les marchés extérieurs "à moyen terme".

Ce produit permet d'économiser 30 % de ciment utilisé dans la fabrication du béton, a révélé Anis Slimani, estimant que le nouveau produit contribue à la préservation de l'environnement en réduisant les émissions de gaz dégageés par les cimenteries.

"Une tonne de poudre Verallia permet d'éviter une tonne de substances responsables du réchauffement climatique", a-t-il assuré.

De son côté, Mohamed Seif Eddine Salhi, directeur de la Société "Media Smart" organisatrice du Salon, a souligné que cette manifestation réunit des exposants

qui apportent des solutions intelligentes et modernes pour les opérateurs du bâtiment et des travaux publics et proposent des produits à la fois écologiques et économiques.

Ces innovations permettent ainsi de rendre plus agréable l'espace urbain, réduisent la pollution lumineuse en ville et embellissent d'une manière moderne les places publiques, les trottoirs et les routes, a-t-il noté.

Cette 2^{ème} édition du Salon BUILTEC qui sera clôturée mercredi, a connu la participation de 45 exposants venus de plusieurs wilayas du pays activant dans le domaine de la construction et des nouvelles technologies, dont des promoteurs immobiliers, des laboratoires d'essais et de contrôle, des bureaux d'étude ainsi que des banques, des assurances et des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication.

CHINE Mise en place d'un vaste système Big Data pour promouvoir l'efficacité énergétique

La Chine vient de lancer les travaux de mise en place d'un système intégré de Big Data dans le but de renforcer l'efficacité énergétique, un projet important pour le développement et la productivité de l'économie du pays, a indiqué la commission nationale de développement et de la réforme (NDRC).

Le projet implique la mise en place de huit hubs informatiques notamment dans les principales régions économiques du pays en plus de 10 clusters de centres de données nationaux, ajoute l'organe suprême de la planification économique dans le pays.

Quatre des hubs informatiques seront implantés dans les régions les moins avancées du pays, dont la région autonome de la Mongolie du nord et la province de Guizhou.

L'initiative intervient en réponse à la hausse de la demande en capacité informatique au moment où le pays se heurte à un manque de ressources énergétiques qui

risque de freiner l'avancée numérique du pays, note la commission.

«Le numérique est déjà devenu une composante essentielle dans le cadre du développement économique national», a dit la NDRC, ajoutant qu'elle s'attend à ce que la capacité de la Chine dans le domaine numérique augmente de 20 pc annuellement durant les années à venir. En mettant en place des réseaux informatiques nationaux, la Chine entend aider les régions les moins avancées et disposant de ressources abondantes en énergies renouvelables de stocker et traiter des données transmises des autres régions plus avancées, poursuit la commission, soulignant que cette démarche est essentielle pour préserver l'équilibre entre régions en matière d'énergie.

De nombreux secteurs dont ceux du bâtiment, des nouvelles technologies, de l'équipement et des énergies vertes devront bénéficier de ce projet, a dit la commission.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE
Direction des ressources en eau et de la sécurité hydrique
de la wilaya de Tipasa
NIF : 099042015052736

Numéro de l'opération : 25 المادة ب 21 الفصل

Intitulé de l'Opération : Fourniture des groupes électro pompes 20 immergées et 06 horizontaux.

Projet : Fourniture des groupes électro pompes 20 immergées et 06 horizontaux.

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/DRE/2022

La direction des ressources en eau et de la sécurité hydrique de la wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Fourniture des groupes électro pompes 20 immergées et 06 horizontaux.

Éligibilité des candidats :

Cet appel d'offres est destiné aux Fournisseurs, Fabricants, Grossistes et Vendeurs en détails des groupes électro pompes immergées et horizontaux, ayant un registre de commerce dans ce domaine. Même conditions demandée pour les membres de groupement momentanément des entreprises. Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera écartée.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des ressources en eau et de la sécurité hydrique de la Wilaya de Tipasa- Service de L'administration et des moyens ; sise à Route du Stade, Tipasa. Tél : 024 -37 - 72 - 85.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Dans le cas d'un groupement momentanément d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans la convention du groupement

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics, le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, La date et l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la date qui correspond le dernier jour de la durée de présentation des offres au plus tard à 12h00mn.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière en deux exemplaires : originale et copie insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A Monsieur le directeur des ressources en eau et de la sécurité hydrique
de la wilaya de Tipasa
Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01 /DRE/2022

L'objet de l'appel d'offres : Fourniture des groupes électro pompes 20 immergées et 06 horizontaux.

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (ci-joint doit être remplis et signée par le soumissionnaire).
- Une déclaration de probité (ci-joint doit être remplis et signée par le soumissionnaire).
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Une copie de l'extrait du registre de commerce.
- Copie des attestations de mise à jour (CNAS, CACOBATH et CASNOS).
- Extrait de rôle et carte fiscale.
- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou directeur général de la société (selon le cas).
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Relevé d'identification bancaire (RIB).
- Protocole d'accord en cas de groupement.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire (ci-joint doit être remplis et signée par le soumissionnaire).
- Un mémoire technique (ci-joint doit être remplis et signé par le soumissionnaire).
- Le cahier des charges portant sur la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission (ci-joint doit être remplis et signée par le soumissionnaire).
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail quantitatif et estimatif.
- La décomposition des prix global et forfaitaire.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature des plis techniques et financiers, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30mn. qui se tiendra au siège de la Direction des Ressources en Eau et de la sécurité hydrique de la wilaya de Tipasa, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à 13h30 mn.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

BOXE - MÉMORIAL DE STRANDJA (BULGARIE)

Imane Khelif passe au deuxième tour

La boxeuse algérienne Imane Khelif (63 kg) s'est brillamment qualifiée au deuxième tour du tournoi international «Mémorial de Strandja», qui se déroule du 20 au 27 février courant à Sofia (Bulgarie), en dominant l'Italienne Miriam Tommasone (5-0) mardi soir.

La native de Tiaret est en forme et elle l'a prouvé à travers cette victoire expéditive contre l'Italienne, confirmant par la même occasion ses ambitions d'aller loin de ce tournoi, dans lequel elle espère glaner une médaille.

La qualification de Khelif porte à 100% le taux de qualification des internationaux algériens engagés dans ce tournoi, car tout s'était également bien passé pour ses compatriotes Roumaïssa Boualem (50 kg), Ichrak Chaïb (66 kg) et Abdel-Nacer Ben Laribi (63,5 kg). Boualem avait dominé la Kazakh



Zhazira Urakbayeva, sur le score de 4-1, se qualifiant ainsi au deuxième tour, où elle sera appelée à défier l'Indienne, Anamika, qui de son côté s'est qua-

lifiée aux dépens de la Bulgare Zlatislava Chukanova. De son côté, Ichrak Chaïb s'est qualifiée au deuxième tour en battant la Suisse Anna Jenni sur le score de

4-1. Lors de son prochain combat, elle défiera la gagnante du combat qui mettra aux prises la Kazakh Dariga Shakimova et la Bulgare Melis Yonuzova. Ben Laribi avait fait son entrée en lice directement au deuxième tour, tout comme son adversaire, le Moldave Stefan Vozneacovschi, qu'il a assez facilement dominé aux points (4-1). Plus de 450 boxeurs (messieurs et dames), représentant 36 pays, prennent part à ce prestigieux tournoi international, lancé en mars 1950 et dont c'est la 73e édition cette année.

(4^e journée) : Roumaïssa Boualem en demi-finale

La boxeuse algérienne Roumaïssa Boualem (50 kg) s'est qualifiée mercredi pour les demi-finales du tournoi international «Mémorial de Strandja», qui se déroule du 20 au 27 février à Sofia (Bulgarie), en dominant l'Indienne Anamika, sur le score de 4-1. En intégrant le dernier carré, Boualem a déjà assuré la médaille de bronze,

et si elle remporte son prochain combat, elle s'assurera l'argent, en attendant peut-être de viser l'or, en cas de victoire finale. Au tout précédent, l'Algérienne avait dominé la Kazakh Zhazira Urakbayeva, sur le même score (4-1), alors qu'Anamika s'était qualifiée aux dépens de la Bulgare Zlatislava Chukanova. L'Algérie a engagé trois

autres boxeurs dans cette compétition, Imane Khelif (63 kg), Ichrak Chaïb (66 kg) et Abdel-Nacer Ben Laribi (63,5 kg), qui eux aussi sont toujours en lice. Plus de 450 boxeurs (messieurs et dames), représentant 36 pays, prennent part à ce prestigieux tournoi international, lancé en mars 1950 et dont c'est la 73e édition cette année.

(4^e journée) : Ichrak Chaïb éliminée en quarts de finale

La boxeuse algérienne Ichrak Chaïb (66 kg) a été éliminée mercredi du tournoi international «Mémorial de Strandja», qui se déroule du 20 au 27 février à Sofia (Bulgarie), après sa défaite en quart de finale contre la Kazakh Dariga Shakimova (5-0). La

jeune algérienne a livré un combat honnête dans l'ensemble, mais son courage n'a pas suffi contre la médaillée de bronze aux JO de 2016 à Rio, et qui avait démarré ce tournoi en fanfare, en balayant facilement la Bulgare Melis Yonuzova, au tour pré-

cedent. Chaïb est la première représentante algérienne à se faire éliminer de ce tournoi, car un peu plus tôt, sa compatriote Roumaïssa Boualem (50 kg) a réussi à se qualifier en demi-finale, après sa victoire contre l'Indienne Anamika (4-1).

MASCARA

Les infrastructures sportives de Sig offrent toutes les conditions pour abriter des compétitions des JM

Les infrastructures sportives de la ville de Sig (wilaya de Mascara) «offrent toutes les conditions» pour abriter des compétitions des jeux méditerranéens Oran-2022, a affirmé mardi le commissaire de la 19^{ème} édition de cette manifestation sportive, Mohamed Aziz Derouz.

«Le stade de football, doté d'une capacité de 20.000 places, et la piscine olympique qui constituent le nouveau complexe de Sig offrent toutes les conditions requises pour abriter une partie des matchs de football et des rencontres de waterpolo programmés dans le cadre des prochains jeux méditerranéens d'Oran», a indiqué M. Derouz au cours d'une visite d'inspection de cette infra-

structure sportive, en compagnie de membres de la commission de la jeunesse, des sports et du mouvement associatif de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le même responsable a ajouté que «l'impression positive» qu'il avait ressentie après cette visite «est la même que celle des représentants du Comité international des JM». De son côté, le président de la commission de l'APN, Hamid Aït Ameur, a salué les efforts déployés au niveau de la wilaya de Mascara pour assurer un succès à cette 19^{ème} édition des JM qui sera une opportunité pour donner «une meilleure image de l'Algérie à l'étranger et mettre en relief les efforts de l'Etat dans le ca-

dre de l'édification de l'Algérie nouvelle». Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué que «des autorités de wilaya ont proposé au ministère des moudjahidine et ayants droit de baptiser le nouveau complexe sportif au nom du moudjahid et ancien joueur de l'équipe du FLN Abdelkrim Kerroum, décédé dernièrement dans la ville de Mohammadia, en signe de reconnaissance aux services nobles consentis pour l'Algérie durant la guerre de libération nationale et après l'indépendance du pays».

Le complexe sportif de Sig s'étend sur une superficie de 11 hectares. Il comprend, en plus du stade de football d'une capacité de 20.000 spectateurs qui sera

livré définitivement au mois d'avril prochain, une piscine olympique avec deux bassins, une salle omnisports, un terrain d'athlétisme et un autre réservé à l'entraînement et à la récupération, selon les explications fournies par le directeur local de la jeunesse et des sports, Lahcen Lâadjed. La délégation de la jeunesse, des sports et du mouvement associatif de l'APN a effectué une visite d'information de trois jours consacrée au secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mascara, au cours de laquelle elle a inspecté plusieurs infrastructures et rencontré des représentants des clubs sportifs et des associations juvéniles locales.

LE TOUR NATIONAL CYCLISTE DES ZIBAN

Plus de 100 coureurs attendus

Le tour national cycliste des Ziban débutera, mercredi, avec la participation de plus de 100 coureurs, a indiqué mardi le président de la Ligue de wilaya de cyclisme. Plus de 100 cyclistes (garçons et filles) représentant 10 clubs du pays dans les catégories des seniors et juniors prendront part à ce tour qui se déroulera dans la wilaya de Biskra du 23 au 26 février au titre de la seconde manche de la coupe d'Algérie, a précisé Mohamed Saïd Abdeldaim.

La première étape concerne l'épreuve contre-la-montre en individuel qui aura lieu sur 20 km sur la route touristique d'El Kantara, tandis que la seconde étape portera sur 11 tours sur un circuit fermé de 8 km à

El Kantara, selon la même source. La troisième étape est prévue depuis la commune de Branis vers Loutaya, Tolga, Lichana, Boucheugroune, El Hadjeb, Biskra puis retour vers Branis, a ajouté la même source qui a indiqué que la dernière étape se tiendra sur un circuit fermé près du complexe sportif de Biskra. L'accueil des athlètes est prévu ce mardi, à l'école régionale des sports olympiques de Biskra et le coup d'envoi du tour sera donné mercredi au cours d'une cérémonie officielle à El Kantara (60 km au Nord de Biskra), a-t-on souligné.

Ce tour est organisé par la Ligue de wilaya de cyclisme en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme et la Direction locale de la jeunesse et des sports.

HANDBALL - ALGÉRIE

Rabah Gherbi nommé à la tête de la sélection masculine

Le technicien Rabah Gherbi a été nommé entraîneur de la sélection algérienne de handball, seniors messieurs, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). «Après l'étude et traitement des dossier relatifs aux techniciens prétendant à l'encadrement de l'équipe nationale seniors "A" messieurs et suite aux différentes concertations menées dans ce cadre, Rabah Gherbi est désigné en qualité d'entraîneur en chef», a écrit la FAHB dans un bref communiqué publié sur sa page Facebook.

Outre la nomination de Gherbi au poste de sélectionneur, la FAHB a également indiqué que Abdeslem Benmaghsoula a été désigné "manager général en charge des équipes nationales, messieurs et dames". Gherbi (51 ans) est ancien international algérien qui a déjà occupé le poste d'entraîneur adjoint des "Verts" en 2012, avant de prendre la tête de la sélection juniors ayant pris part au Mondial de la catégorie disputé à Alger en 2017. Avant de prendre les commandes de la sélection nationale, Gherbi occupait jusqu'à janvier 2022 le poste d'entraîneur adjoint de la sélection saoudienne de handball. Il aura pour première mission de préparer le sept algérien aux Jeux méditerranéens 2022 prévus à Oran du 25 juin au 5 juillet ainsi que le prochain championnat d'Afrique des nations qui avait reporté à une date ultérieure par l'instance africaine.

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL "JUNIORS" DE DAKAR

Badache qualifiée pour les quarts

La joueuse algérienne Maria Badache a validé mercredi son ticket pour les quarts de finale du Tournoi international ITF juniors (grade 5), qui se déroule à Dakar (Sénégal), en surclassant la Suisse Laura Heutschi (2-0). Badache a remporté le premier set 6-0, avant de dominer facilement le second set 6-1. Pour le compte des quarts de finale, programmés Jeudi, Badache -sacrée championne d'Afrique U14 en titre- défiera la gagnante du match opposant l'italienne Sofia Carpi -tête de série N6- à l'Ivoirienne Emira Diabate. Pour rappel, Badache avait dominé facilement lors du premier tour, l'une des favorites du tableau, la Française Noemie Dadoun, tête de série N2, sur le score 6-2, 6-0. Une belle revanche pour la jeune algérienne, qui avait été éliminée par Noemie Dadoun, en demi-finale d'un précédent tournoi international à Dakar. Sa compatriote Wissal Boudjemaoui a perdu au premier tour devant la Française Audrey Moutama 5-7, 7-5, 5-7. En double, la paire algérienne Badache-Boudjemaoui défiera les Suissesses Ines Delaloye-Laura Heutschi en quarts de finale. En terre sénégalaise e, Badache et Boudjemaoui sont encadrées par l'entraîneur Farid Ghoul.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT ARABE DE CROSS-COUNTRY

L'Algérie troisième au classement par équipes



Les sélections algériennes de cross-country, messieurs et dames, ont terminé à la 3^e place du classement par équipes du Championnat arabe de la discipline, disputé mardi à Manama au Bahreïn. La première place du classement par équipes messieurs est revenue à l'équipe de Bahreïn, alors que le Maroc a pris la deuxième place. En individuel messieurs, la meilleure performance algérienne a été réalisée par Kheirdine Bourouina qui a terminé à la 12^e place avec un chrono de (32:19.47), alors que le titre arabe a été remporté par le Bahreïni Zoheir Aoued devant son compatriote Birhatou Yamatou et le Djiboutien Ibrahim Hassen Bouh. Chez les dames, les coureuses bahreïnes, Yavi Wilfred, Moutu Tamaris et Routh Djibet ont réalisé le triplé, tandis que la meilleure algérienne Riham Senani a pris la 11^e place avec un temps de (40:22.42). Dans les courses des jeunes catégories, l'Algérie a décroché l'argent chez les U18 garçons, U18 filles et U20 filles, alors que les U20 garçons ont obtenu le bronze. Cette 24^e édition du Championnat arabe de cross-country a enregistré la participation de 121 athlètes représentant 14 pays, à savoir, Bahreïn, l'Algérie, le Maroc, les Emirats arabes unis, la Jordanie, Djibouti, l'Arabie saoudite, le Soudan, le Syrie, l'Irak, Oman, le Koweït, le Liban et le Yémen.

LIGUE 1 (18E JOURNÉE) Derby des extrêmes à Omar-Hamadi, le PAC vise la position de dauphin

La 18e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi, marquant le début de la phase retour, sera marquée par le derby des extrêmes entre l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, alors que le Paradou AC, en déplacement à Chlef, visera la position de dauphin.

Dix jours après la fin de la première partie de la saison, les clubs de l'élite reprennent du service à l'occasion de cette 18e journée, qui sera tronquée de trois rencontres : RC Relizane- JS Saoura, HB Chelghoum-Laïd- ES Sétif, et CR Belouizdad-MC Alger, en raison de l'engagement du CRB, l'Entente, et la JSS dans les compétitions africaines inter-clubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération.

L'affiche de la reprise se jouera au stade Omar-Hamad (ex-Bologhine) entre l'USMA (4e, 30 pts) et le quatrième reléguable le NA Hussein-Dey (15e, 14 pts), dans un derby des extrêmes qui s'annonce chaud.

Si l'USMA aspire à préserver la dynamique (8 matchs de suite sans défaite, ndr), le Nasria, dos au mur, devra impérativement réagir pour amorcer sa mission de sauvetage.

Le nouvel entraîneur serbe de l'USMA Zlatko Krmpotic effectuera ses grands débuts sur le banc algérois, lui qui a pris le relais, en remplacement du Français Denis Lavagne, limogé en décembre dernier pour mauvais résultats.

Le Paradou AC (3e, 30 pts), se rendra à Chlef pour défier une coriace équipe de l'ASO (11e, 20 pts), qui s'est réveillée en alignant trois victoires de



rang. L'objectif des "Académiciens" est clair : gagner à Chlef pour s'emparer provisoirement de la position de dauphin.

Les Chéliens, quant à eux, ambitionnent de rester leur dynamique, et du coup se rapprocher de la première partie du tableau.

Le CSC sans Hadjar en appel à Oran

Le CS Constantine (7e, 29 pts), dont l'entraîneur Chérif Hadjar a décidé de jeter l'éponge, effectuera un long déplacement à l'Ouest pour défier le MC Oran (13e, 18 pts), qui a vu l'arrivée du nouvel

entraîneur Abdelkader Amrani. Auteur de résultats irréguliers à l'aller, la formation oranaise aura à cœur de bien entamer cette phase retour, face à une équipe constantinoise, qui ne respire pas la confiance, elle qui n'a décroché qu'une seule victoire lors des six derniers matchs.

Toutefois, ce match intervient dans un contexte particulier pour la formation oranaise, dont les joueurs ont refusé de s'entraîner mardi pour réclamer le paiement de leurs arriérés.

Au stade du 1e-novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie (8e, 28 pts), qui a bouclé la

première partie de la saison par un succès à la maison face au PAC (2-0), évoluera, à priori sur du velours, face à l'un des reléguables : l'Olympique Médéa (15e, 14 pts), qui reste sur un triste record de 10 défaites consécutives.

Les "Canaris seront face à une opportunité de rejoindre le haut du tableau, eux qui ne leur restent que l'objectif du championnat, après leur élimination dès le 2e tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération.

Du côté de la capitale des "Zibans", l'US Biskra (8e, 28 pts), tentera de confirmer ses excellents résultats à la maison (3e meilleure équipe avec 22 points pris sur 27 possibles, ndr), en recevant le RC Arbaâ (10e, 21 pts).

Les joueurs de l'entraîneur Youcef Bouzid devront tout de même rester vigilants face à une équipe de l'Arbaâ, qui demeure sur une série de deux victoires et un match nul décroché à Béchar face à la JS Saoura.

Enfin, en bas du tableau, la lanterne rouge le WA Tlemcen (18e, 9 pts), effectuera un déplacement compliqué à l'Est pour défier le NC Magra (12e, 19 pts), qui a remporté ses deux derniers matchs, dont celui à domicile contre le CRB, leader et détenteur du titre honorifique de champion d'hiver.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E) AL-ITTIHAD - JS SAOURA Le Sénégalais Daouda Gueye au sifflet

L'arbitre sénégalais Daouda Gueye a été désigné pour diriger le match Al-Ittihad (Libye) - JS Saoura, prévu dimanche au stade de Benghazi (17h00), comptant pour la 3e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), rapporte le club de Ligue 1 algérienne.

Daouda Gueye sera assisté de ses compatriotes Nouha Bangoura et Ama-

dou Ngom, alors que le quatrième arbitre est le Sénégalais Adalbert Diouf, précise la JSS dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook.

La JS Saoura a signé dimanche sa première victoire dans cette phase de poules, en battant les Royal Léopards d'Eswatini (2-0), en match disputé au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Lors de la journée inaugurale, les gars de Béchar se sont inclinés en dé-

placement face aux Sud-africains d'Orlando Pirates (2-0).

A l'issue de la 2e journée, Orlando Pirates, Al-Ittihad et la JS Saoura occupent conjointement la première place avec 3 points chacun, alors que les Royal Léopards ferment la marche avec 0 point, en attendant de disputer leur match de mise à jour de la 1re journée, fixé au dimanche 6 mars à domicile face à Al-Ittihad.

LIGUE EUROPA

Déplacement périlleux du FC Barcelone à Naples

Le FC Barcelone effectuera un déplacement périlleux à Naples où il doit affronter l'équipe locale en barrages de Ligue Europa de football, après un match nul frustrant à l'aller (1-1).

Le Barça qui a le vent en poupe actuellement, voudra à tout prix éviter une élimination susceptible de freiner le redressement de la formation de Xavi.

La seconde période du match aller, prometteuse, et la victoire brillante qui a suivi en Liga contre Valencia dimanche (4-1) sont autant de motifs d'espoirs pour le jeune Pedri et ses partenaires.

"Ce sera une autre fi-

nale. Il faut continuer. On n'est pas dans une bonne situation, c'est notre réalité. Mais il y a une belle dynamique, je le vois. Il faut seulement être plus fiables, plus constants, et surtout, savoir défendre avec le ballon", a analysé Xavi ce week-end.

Côté napolitain, la journée de Serie A intercalée entre les deux joutes européennes n'a pas été aussi rassurante, avec un match nul chez le reléguable Cagliari, arraché dans la douleur par l'attaquant Victor Osimhen (1-1).

Le choc Naples-Barça, laissera quoi qu'il arrive un grand club européen sur le carreau, juste av-

ant les huitièmes de finale dont le tirage au sort est prévu vendredi.

Autre écurie prestigieuse en difficulté, le Borussia Dortmund se rend en Ecosse avec deux buts de retard, après la débâcle encaissée à domicile 4-2 jeudi dernier, une humiliation toutefois moins problématique depuis l'abolition de la règle du but à l'extérieur en Coupes européennes.

Les partenaires d'Erлинг Haaland, qui a repris l'entraînement après une blessure musculaire et espère être apte jeudi, ont relevé la tête en Bundesliga, en s'offrant un festin contre Mönchengladbach dimanche (6-0).

Programme des barrages retour de la Ligue Europa:

Jeudi
(18h45) Dinamo Zagreb (CRO) - Séville FC (ESP) (3 - 1 à l'aller)
Olympiakos (GRE) - Atalanta Bergame (ITA) (1 - 2)
Real Sociedad (ESP) - RB Leipzig (GER) (2 - 2)
Lazio Rome (ITA) - Porto (POR) (1 - 2)
(21h00) Naples (ITA) - FC Barcelone (ESP) (1 - 1)
Betis Séville (ESP) - Zenit Saint-Petersbourg (RUS) (3 - 2)
Glasgow Rangers (SCO) - Dortmund (GER) (4 - 2)
Sporting Braga (POR) - FC Sheriff (MDA) (0 - 2)

Note: les vainqueurs des barrages aller/retour rejoindront les huit vainqueurs de groupes de la 1re phase pour des 8es de finale dont le tirage au sort sera effectué vendredi 25 février.

CAN 2022 (QUALIFICATIONS/2E ET DERNIER TOUR) La Zambie composte son ticket

La Zambie a validé son billet pour la Coupe d'Afrique des Nations féminine, Maroc 2022, sur la règle du but à l'extérieur, après un match nul 1-1 contre la Namibie au Dobsonville Stadium de Johannesburg mardi en match retour du second et dernier tour qualificatif.

Les deux équipes de la zone COSAFA sont arrivées dans la ville sud-africaine, le terrain d'adoption des Namibiennes, avec des chances égales de se qualifier suite à leur match nul et vierge (0-0) au Nkoloma Stadium de Lusaka il y a cinq jours.

Les Brave Gladiators ont commencé la rencontre du bon pied en prenant rapidement l'avantage grâce à la brillante tête d'Emma Naris après seulement six minutes de jeu.

La recherche d'une réponse rapide, les Copper Queens ont poussé pour égaliser instantanément, mais la gardienne namibienne Melissa Matheus a fait de son mieux pour arrêter les efforts de Misozi Zulu et Grace Chanda et s'est assurée que les hôtes conservent leur mince avance à la mi-temps.

Après la reprise du match, Bruce Mwape a fait appel à Siomala Mapepa en remplacement de Maylan Mulenga.

Alors qu'e les visiteuses poursuivaient leur quête pour l'égalisation, Chanda n'a pas réussi à battre la gardienne Matheus à la 54e minute.

Entrée en cours de jeu, Mapepa va s'illustrer par une belle finition, égalisant pour les Zambiennes à la 70e minute.

Les visiteuses vont conserver le score et profiter de la règle du but à l'extérieur pour se qualifier pour la CAN 2022.

La Zambie rejoint le Burundi, l'Ouganda et le Maroc (pays hôte) déjà qualifiés pour la phase finale prévue du 2 au 23 juillet 2022.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL Le programme

Programme des rencontres de la 3e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévues vendredi et samedi :

Vendredi 25 février :

Groupe A :
Al-Merreikh (Soudan) - Al-Hilal (Soudan) 17h00

Groupe B :
AmaZulu FC (Afrique du Sud) - ES Sétif (Algérie) 17h00
Raja Casablanca (Maroc) - Horoya AC (Guinée) 20h00

Samedi 26 février :

Groupe A :
Al-Ahly (Egypte) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 20h00

Groupe C :
ES Tunis (Tunisie) - ES Sahel (Tunisie) 14h00

Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - CR Belouizdad (Algérie) 17h00

Groupe D :
Sagrada (Angola) - Petro Atlético (Angola) 17h00
WA Casablanca (Maroc) - Zamalek (Egypte) 20h00

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

KOSOVO Alain Giresse est le nouvel entraîneur de la sélection



Le Français Alain Giresse a été nommé mercredi sélectionneur de l'équipe de Kosovo, a annoncé la Fédération kosovare de football.

Alain Giresse, 69 ans, vainqueur de l'Euro 1984 avec la France, a déclaré "avoir hâte d'entraîner l'équipe du Kosovo", classée seulement 109e au classement Fifa. L'ancien international français, reconverti en entraîneur, s'est engagé jusqu'en novembre 2023 au Kosovo, en vertu du contrat signé avec la fédération nationale. "Les joueurs kosovars sont des joueurs techniques, qui aiment jouer avec le ballon. C'est un style que j'apprécie beaucoup", a expliqué Giresse à la presse à Pristina, capitale du Kosovo. Devenu entraîneur, il a débuté à Toulouse FC en 1995 avant de se tourner vers le continent africain où il a dirigé les sélections du Gabon, Mali, Sénégal, et de la Tunisie.

Le Kosovo était sans sélectionneur depuis le départ du Suisse Bernard Challandes en octobre dernier. Giresse dirigera son équipe pour la première fois lors des rencontres amicales contre la Suisse et le Burkina Faso en mars.

Le Kosovo a déclaré son indépendance en 2008. Il a été admis au sein de la Fifa et l'UEFA huit ans plus tard et ambitionne depuis de se qualifier pour une compétition internationale majeure (Euro/Mondial).

SERIE 1 Mourinho (AS Rome) suspendu deux matchs



L'entraîneur de l'AS Rome José Mourinho a écopé mardi de deux matchs de suspension et 20.000 euros d'amende après son exclusion pour un geste ironique à la fin du match contre l'Hellas Vérone (2-2), samedi en championnat. Furieux, le technicien portugais avait invectivé les arbitres et mimé un appel téléphonique, geste énigmatique qui lui a valu un carton rouge de la part du directeur de jeu Luca Pairetto à l'entame du temps additionnel. Mourinho lui-même ne s'est pas expliqué, préférant "rentrer à la maison et faire un bon dîner", selon le message posté sur Instagram. Dans sa décision, le juge sportif explique que Mourinho a, "en se tournant

vers le quatrième arbitre, adressé de graves insinuations à l'encontre du directeur de jeu", "insinuations" répétées dans le tunnel menant aux vestiaires. Mourinho reste célèbre en Italie pour avoir, alors qu'il était entraîneur de l'Inter Milan, mimé des menottes pour contester des décisions arbitrales lors d'une rencontre contre la Sampdoria en février 2010. Ce geste lui avait valu trois matchs de suspension. Outre l'entraîneur, le directeur général de la Roma, Tiago Pinto, a été suspendu jusqu'au 8 mars pour avoir également adressé "de graves insinuations" à l'arbitre après le match, sanction réduite pour s'être ensuite "excusé".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tissemsilt

MISE EN LOCATION PAR ADJUDICATION DU DROIT AU BAIL LES
LOCAUX À USAGE COMMERCIAL

L'OPGI de Tissemsilt met en location, par adjudication du droit au bail, **Soixante et Un (61)** locaux à usage commercial, implantés à travers la wilaya de Tissemsilt, dont la répartition et la mise à prix dont fixées comme suit :

1^{er} Appel d'avis d'adjudication

Commune de Tissemsilt Cité 500 Logts Ain Iourant

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	cout/m²	Mise à prix		Caution de soumission (DA)
					(DA) H.T	Loyer Mensuel H.T	
1	1	1	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
2		2	48,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
3		3	48,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
4		4	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
5	2	1	38,98	35 000,00	1 294 300,00	3 698,00	129 430,00
6		2	48,62	35 000,00	1 701 700,00	4 862,00	170 170,00
7		3	36,70	35 000,00	1 284 500,00	3 670,00	128 450,00
8		4	30,68	35 000,00	1 073 800,00	3 068,00	107 380,00
9	13	1	38,98	35 000,00	1 294 300,00	3 698,00	129 430,00
10		2	48,62	35 000,00	1 701 700,00	4 862,00	170 170,00
11		3	36,70	35 000,00	1 284 500,00	3 670,00	128 450,00
12		4	30,68	35 000,00	1 073 800,00	3 068,00	107 380,00
13	14	1	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
14		2	48,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
15		3	48,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
16		4	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
17	15	1	38,98	35 000,00	1 294 300,00	3 698,00	129 430,00
18		2	48,62	35 000,00	1 701 700,00	4 862,00	170 170,00
19		3	36,70	35 000,00	1 284 500,00	3 670,00	128 450,00
20		4	30,68	35 000,00	1 073 800,00	3 068,00	107 380,00
21	18	1	38,98	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
22		2	48,62	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
23		3	36,70	35 000,00	1 284 500,00	3 670,00	128 450,00
24		4	30,68	35 000,00	1 073 800,00	3 068,00	107 380,00
25	17	1	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
26		2	48,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
27		3	46,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
28		4	38,76	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
29	18	1	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
30		2	48,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
31		3	46,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
32		4	38,76	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
33	19	1	38,78	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
34		2	46,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
35		3	46,17	35 000,00	1 615 950,00	4 617,00	161 595,00
36		4	38,76	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
37	19	5	32,02	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
38		6	43,15	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
39		7	43,15	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00
40		8	32,02	35 000,00	1 356 600,00	3 876,00	135 660,00

Commune de Bordj Bounaama Cité 300 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer Mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	E	1	397,79	25 000,00	9 944 750,00	31 823,20	994 475,00
2	F	2	397,79	25 000,00	9 944 750,00	31 823,20	994 475,00
3	G	3	397,79	25 000,00	9 944 750,00	31 823,20	994 475,00

Commune de Théniet Elhad Cité Sidi Ben Djelloul

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer Mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	A1	1	89,03	25 000,00	2 225 750,00	8 903,00	222 575,00
2		2	53,76	25 000,00	1 344 000,00	5 376,00	134 400,00
3		3	45,30	25 000,00	1 132 500,00	4 530,00	113 250,00
4		4	57,08	25 000,00	1 427 000,00	5 708,00	142 700,00
5	A2	5	89,03	25 000,00	2 225 750,00	8 903,00	222 575,00
6		1	89,03	25 000,00	2 225 750,00	8 903,00	222 575,00
7		2	100,62	28 000,00	2 515 500,00	10 062,00	251 550,00
8		3	57,08	25 000,00	1 427 000,00	5 708,00	142 700,00
9	A4	4	89,03	25 000,00	2 225 750,00	8 903,00	222 575,00
10		1	89,03	25 000,00	2 225 750,00	8 903,00	222 575,00
11		2	53,76	25 000,00	1 344 000,00	5 376,00	134 400,00
12		3	45,30	25 000,00	1 132 500,00	4 530,00	113 250,00
13	A4	4	57,08	25 000,00	1 427 000,00	5 708,00	142 700,00
14		5	89,03	25 000,00	2 225 750,00	8 903,00	222 575,00

Commune de Bordj Emir Abdelkader Cité 50 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer Mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	I	4	19,88	25 000,00	497 000,00	1 560,40	49 700,00
2	I	5	19,88	25 000,00	497 000,00	1 560,40	49 700,00
3	I	6	22,01	25 000,00	550 250,00	1 760,80	55 025,00

2^{ème} Appel d'avis d'adjudication

Commune de Tissemsilt Cité 300 Logts

N°	Bloc	N° Local	Superficie m²	cout/m²	Mise à prix (DA) H.T	Loyer Mensuel H.T	Caution de soumission (DA)
1	A	1	29,75	35 000,00	1 041 600,00	2 380,80	104 160,00

Les personnes intéressées sont priées de se présenter auprès du Département de Gestion et maintenance du Patrimoine niveau de la Direction Générale de l'OPGI sis au boulevard de l'indépendance Tissemsilt, pour y retirer le cahier de charge contre paiement de 2.000,00 DA.

Les offres d'achat doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tissemsilt, et déposées auprès du secrétariat de la Direction Générale, sous double pli cacheté, comportant le cahier de charges rempli et signé ainsi que le reçu de versement des 10% de la mise à prix représentant le paiement de la caution de garantie.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention : " **soumission locaux commerciaux à ne pas ouvrir** "

« Commune de Tissemsilt »

La date limite de dépôt des offres est fixée à 20 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux.

Les locaux peuvent être visités tous les jours ouvrables de 8h à 16h

DANI CEBALLOS VEUT QUITTER LE REAL

Dani Ceballos envisagerait de retourner à Séville. Dani Ceballos veut quitter le Real Madrid Revenu de son prêt d'Arsenal, Dani Ceballos ne semble pas avoir convaincu son entraîneur Carlo Ancelotti de lui laisser une chance. Un départ du Real Madrid semble même d'actualité à l'issue de la saison et le milieu de terrain ne devrait pas s'opposer à sa direction. En effet, si l'on en croit les dernières informations du média ibérique, la Cadena Ser, ce dernier souhaiterait retourner au Betis Seville. Agé de 25 ans, l'international espagnol n'aura plus qu'un an de contrat avec la formation qu'il a rejoint en 2017. Le Bétis de Nabil Fekir est actuellement troisième de la Liga.



Gabriel Jesus plaît au PSG

L'avenir de Gabriel Jesus reste encore très incertain. Il voit son contrat prendre fin en juin 2023 avec Manchester City. Le club manucien souhaite le prolonger. L'attaquant brésilien a toutefois du très beau monde à ses trousses. En plus de certains cadors de Serie A et de Liga, le PSG aurait un œil sur ce dossier. Manchester City a plusieurs dossiers à gérer. Plusieurs joueurs importants sont en fin de contrat au mois de juin 2023. En ne parvenant pas à les prolonger très rapidement, le club manucien pourrait choisir de les vendre dès le mercato estival. Un moyen de ne pas prendre le risque de les laisser partir gratuitement la saison d'après.

D'après les informations de nos confrères britanniques de 90min UK, Manchester City souhaite notamment prolonger le contrat de Gabriel Jesus. Et il ne faudra pas trop tarder pour trouver un accord avec l'attaquant brésilien. Son profil intéresse quelques cadors du Vieux Continent, dont l'Atlético de Madrid et les deux clubs de Milan.

Le PSG serait également sur ses traces. En quête de renforts offensifs, le club de la capitale garderait un œil sur la situation du joueur de 24 ans seulement. Il aura de quoi répondre aux attentes de Manchester City pour racheter sa dernière année de contrat.

Riyad Mahrez et Raheem Sterling connaissent une situation similaire. Excellent depuis le début de la saison, Riyad Mahrez semble toutefois bien parti pour prolonger dans les semaines à venir. Pour Raheem Sterling, le choix ne va dépendre que de lui. Courtisé par le FC Barcelone notamment, l'ailier anglais devra choisir de partir ou non.

KANTÉ EST BEAUCOUP TROP FORT

Incontournable à Chelsea, N'Golo Kanté a une nouvelle fois été impressionnant contre Lille (2-0), mardi, lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions. Une performance remarquable pour le milieu de terrain français, qui n'a laissé aucune chance aux Dogues.

Il est petit, il est gentil, mais il est surtout fort. Très fort. Comme une habitude, N'Golo Kanté a éclaboussé de sa classe le 8e de finale aller de la Ligue des Champions contre Lille (2-0), mardi. Une routine pour le milieu de terrain de Chelsea, noté 8/10 et élu homme du match par la rédaction de Maxifoot.

«Il s'est amélioré de minute en minute tout au long du match et, instantanément, cela a eu un impact énorme. Mais ce n'est pas une surprise. Nous l'attendions depuis quelques matchs maintenant. N'Golo a été formidable», a émis Thomas Tuchel, imité par Jocelyn Gourvennec. «C'est un joueur impressionnant qui ne laisse pas de temps aux autres avec le ballon. Il peut réaliser des percées rapidement, notre joueur a même essayé de faire faute sur lui et n'a pas pu le faire, ce moment a été la clé du match. Par son intensité, il a dicté le tempo pour Chelsea.»

Ancien joueur de Chelsea et Lille, Joe Cole a suivi avec une attention particulière ce match. Et Kanté a été le joueur qu'il a préféré voir sur la pelouse. «Il a été exceptionnel. Nous l'avons vu tant de fois lors des soirées de la Ligue des Champions où il a fait avancer l'équipe. Je ne pense pas qu'il y ait un milieu de terrain aussi influent que lui dans notre championnat au cours des dix dernières années. Tout ce qu'il fait... Quand il joue bien, vous gagnez», a réagi le consultant britannique pour BT Sport.

CAVANI VERS LE BRÉSIL ?

Edinson Cavani, l'attaquant de Manchester United, dont le contrat se termine en juin prochain, aurait des propositions émanant du Brésil. L'ancien joueur du PSG y prêterait une oreille attentive.

Edinson Cavani prépare son départ à quatre mois de la fin de son contrat actuel avec Manchester United. Selon des informations de Goal UK, l'attaquant uruguayen aurait été approché par le club de Botafogo. L'ancien joueur du PSG ne serait pas insensible à l'offre du club carioca et croit savoir le média britannique. Edinson Cavani a l'avantage d'être gratuit et c'est ce qui intéresse les dirigeants du club brésilien. Un premier contact aurait été établi entre le club et les représentants de l'international uruguayen. Histoire de sonder l'envie du joueur de venir. Et le retour serait positif. Ce qui va permettre d'engager dans les semaines à venir des discussions autour d'un possible contrat pour le joueur âgé de 35 ans qui devrait disposer de beaucoup d'offres en provenance d'Europe et d'Amérique du Sud l'été prochain.



Vlahovic a déjà conquis tout le monde

Débarqué à Turin pour 80 millions d'euros cet hiver, Dusan Vlahovic réalise des débuts plus que convaincants avec la Juventus. Buteur dès son premier match sous les couleurs des Bianconeri, l'international serbe (14 sélections, 7 buts) découvrirait la Ligue des Champions mardi soir, lui qui n'avait connu jusque là que le championnat serbe et la Série A. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'enjeu ne l'a pas effrayé. 32 secondes, un ballon, il ne lui fallait pas plus pour ouvrir son compte dans la compétition et devenir le titulaire débutant le plus rapide à inscrire son premier but en C1. Grâce à un enchaînement de grande classe, le nouveau numéro 7 de la Vieille Dame a parfaitement lancé les siens dans ce huitième de finale aller contre Villarreal. Malheureusement, l'équipe dirigée par Massimiliano Allegri ne s'est pas montrée très flamboyante et a concédé l'égalisation en milieu de deuxième mi-temps.

Mais le Serbe a fait forte impression, bonifiant chaque ballon touché dos au but en se servant à merveille de son gabarit (1m90) pour trouver des solutions en retrait, et capable de transformer le moindre ballon dans les 20 mètres en occasion de but. Si la Juve est encore en rodage dans son jeu, elle peut pleinement se satisfaire de sa nouvelle recrue, devenue le deuxième plus jeune joueur de l'histoire du club à marquer en Ligue des Champions, derrière un certain Alessandro Del Piero.

Le Président de la République reçu par le prince héritier du Koweït

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été reçu, mercredi, à Koweït, par le prince héritier de l'Etat du Koweït Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays depuis mardi. La rencontre a eu lieu au palais de Bayan

dans le cabinet princier, où le président de la République et le prince héritier ont eu des entretiens officiels, en présence des délégations des deux pays. A l'issue de cette rencontre, Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a offert un déjeuner en l'honneur du président de la République.



Le Koweït affirme sa pleine disponibilité à contribuer à la réussite du Sommet arabe prévu en Algérie

L'Etat du Koweït a affirmé mercredi sa disponibilité à contribuer à la réussite du prochain sommet arabe prévu en Algérie, assurant qu'il veillera à parvenir à un consensus sur les résultats pour qu'ils soient à la hauteur des aspirations des peuples de la région. La direction politique de l'Etat du Koweït a salué les efforts du Président, Abdelmadjid Tebboune pour la réussite du prochain Sommet arabe prévu en Algérie, exprimant son plein soutien et disponibilité à contribuer à cette noble démarche en vue de parvenir à un consensus sur les résultats pour qu'ils soient à la hauteur des aspirations des peuples arabes, lit-on dans la déclaration conjointe ayant sanctionné la visite officielle effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au Koweït.

Lors de cette visite, les deux parties ont passé en revue, de concert et en coordination, les situations prévalant dans le monde arabe qui impliquent l'impératif de redoubler d'efforts pour renforcer l'action arabe commune face aux défis communs auxquels sont confrontés les pays arabes. Les deux parties ont souligné la centralité de la cause palestinienne et insisté sur la nécessité de relancer les efforts visant à soutenir le peuple palestinien frère pour recouvrer ses droits légitimes,

en tête desquels l'établissement de son Etat indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec Al-Qods comme capitale, conformément aux résolutions de la légalité internationale pertinentes et à l'Initiative arabe de paix. Le Président Tebboune a informé, dans ce contexte, l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et le prince héritier, Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah des démarches entreprises par l'Algérie pour renforcer l'unité nationale palestinienne, en parachevant des efforts dévoués consentis par plusieurs pays arabes. La rencontre du Président Tebboune et son Altesse l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et ses entretiens avec le prince héritier de l'Etat du Koweït, Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah ont été marqués par une convergence totale des vues et des positions à l'égard des questions intéressant les deux pays frères tant dans leurs relations bilatérales que concernant la situation sur la scène arabe et les perspectives de renforcement de l'action arabe commune à la lumière de l'attachement des deux pays aux valeurs de solidarité et d'unité ainsi que leurs efforts à promouvoir les approches fondées sur le dialogue et la réconciliation pour la résolution des crises.

L'Algérie et le Koweït conviennent de soutenir les projets de développement dans les pays africains

L'Algérie et le Koweït ont convenu, mercredi, de soutenir les projets de développement dans les pays africains, notamment dans la région sahélo-saharienne, à la faveur d'une coopération entre le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe et l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement notamment en Afrique et à la promotion du partenariat arabo-africain, ont convenu d'établir une coopération et coordination entre le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe et l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement en matière de soutien des projets de développement dans les pays africains, notamment dans la région sahélo-saharienne, lit-on dans la Déclaration conjointe ayant sanctionné la visite officielle de deux jours effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au Koweït. Dans le même contexte, les parties algérienne et koweït ont souligné la nécessité de donner davantage d'élan à la coopération bilatérale dans tous les do-



maines, compte tenu du développement qualitatif réalisé par les économies des deux pays et des énormes potentiels et opportunités qu'il importe d'exploiter au service des intérêts des deux pays frères. De même qu'elles ont affirmé leur détermination à œuvrer en faveur de tout ce qui est à même de raffermir les relations fraternelles et leur permettre d'atteindre de nouveaux horizons reflétant leur profondeur et mettre en place des mécanismes et des accords appropriés qui traduisent cette volonté et consacrent la concertation et la coordination politique et encouragent les investissements directs pour les secteurs public et privé. Il a également été convenu d'exhorter les opérateurs

économiques à saisir les opportunités d'investissement offertes dans les deux pays, tout en chargeant les deux gouvernements de prendre les mesures appropriées à l'effet d'apporter le soutien nécessaire et réunir le climat adéquat pour la réussite des opérations d'investissement. Dans le domaine des hydrocarbures, les deux parties sont convenues de renforcer les opportunités d'investissement et d'échanger les expériences. La partie koweït a également exprimé sa gratitude pour le soutien de l'Algérie au candidat de l'Etat du Koweït, élu à la tête du Secrétariat général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole "OPEP", ajoute la Déclaration conjointe.

Le Président Tebboune achève sa visite au Koweït

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a quitté, mercredi après-midi, le Koweït après une visite officielle de deux jours dans ce pays. Le président de la République avait été reçu, dans le cadre de sa visite, par l'Emir de l'Etat du Koweït Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, au palais Yamama Al-Amer, en présence du prince héritier Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah.

Le Président Tebboune avait eu des entretiens officiels, au palais de Bayan dans le cabinet princier,

avec le prince héritier Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, en présence des délégations des deux pays. A l'issue de cette rencontre, Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a offert un déjeuner en l'honneur du président de la République. La visite tend «à consolider les relations bilatérales et à renforcer les liens profonds de fraternité entre les deux peuples frères», selon un communiqué de la Présidence de la République.

APS

Déclaration conjointe

La visite officielle qu'a effectuée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au Koweït a été sanctionnée, mercredi, par une Déclaration conjointe. En voici la traduction APS:

"Dans le cadre des relations de fraternité ancrées et des liens historiques étroits unissant la République algérienne démocratique et populaire et l'Etat du Koweït, et à l'invitation de son Altesse l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a effectué une visite officielle au Koweït du 22 au 23 février 2022. A cette occasion, le Président Tebboune a présenté ses chaleureuses félicitations à son Altesse l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah à l'occasion du double anniversaire de la fête nationale et la libération du Koweït, pays frère, lui exprimant ainsi qu'au peuple koweït frère l'avantage de prospérité et de progrès.

Le Président Tebboune a également salué le niveau privilégié de la culture et de la pratique démocratique au sein de la société et des institutions koweïties. La rencontre du Président Tebboune et son Altesse l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et ses entretiens avec le prince héritier de l'Etat du Koweït, Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah ont été marqués par une convergence totale des vues et des positions à l'égard des questions intéressant les deux pays frères tant dans leurs relations bilatérales que concernant la situation sur la scène arabe et les perspectives de renforcement de l'action arabe commune à la lumière de l'attachement des deux pays aux valeurs de solidarité et d'unité ainsi que leurs efforts à promouvoir les approches fondées sur le dialogue et la réconciliation pour la résolution des crises.

Les entretiens ont également confirmé la fierté des deux parties quant au niveau distingué des relations fraternelles et de la coopération entre les deux pays à la lumière du suivi attentif et du grand soutien de leurs dirigeants, qui ont souligné à cette occasion la nécessité de donner davantage d'élan à la coopération bilatérale dans tous les domaines, compte tenu du développement qualitatif réalisé par les économies des deux pays et des énormes potentiels et opportunités qu'il importe d'exploiter au service des intérêts des deux pays frères.

Les deux parties ont affirmé leur détermination à œuvrer en faveur de tout ce qui est à même de raffermir les relations fraternelles et leur permettre d'atteindre de nouveaux horizons reflétant leur profondeur et mettre en place des mécanismes et des accords appropriés qui traduisent cette volonté et consacrent la concertation et la coordination politique et encouragent les investissements directs pour les secteurs public et privé. Il a également été convenu d'exhorter les opérateurs économiques à saisir les opportunités d'investissement offertes dans les deux pays, tout en chargeant les deux gouvernements de prendre les mesures appropriées à l'effet d'apporter le soutien nécessaire et réunir le climat adéquat pour la réussite des opérations d'investissement.

Dans le domaine des hydrocar-

bures, les deux parties sont convenues de renforcer les opportunités d'investissement et d'échanger les expériences. La partie koweït a également exprimé sa gratitude pour le soutien de l'Algérie au candidat de l'Etat du Koweït, élu à la tête du Secrétariat général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole "OPEP". Concernant les liens humains, les deux parties ont mis en avant le rôle privilégié de la communauté algérienne établie au Koweït et sa contribution au développement du Koweït et au renforcement des relations bilatérales entre les deux pays frères. S'agissant des situations régionale et internationale, les deux parties ont passé en revue, de concert et en coordination, les situations prévalant dans le monde arabe qui impliquent l'impératif de redoubler d'efforts pour renforcer l'action arabe commune face aux défis communs auxquels sont confrontés les pays arabes.

A ce propos, la direction politique de l'Etat du Koweït a salué les efforts du Président, Abdelmadjid Tebboune pour la réussite du prochain Sommet arabe prévu en Algérie, exprimant son plein soutien et disponibilité à contribuer à cette noble démarche en vue de parvenir à un consensus sur les résultats pour qu'ils soient à la hauteur des aspirations des peuples arabes. Les deux parties ont souligné à cet égard la centralité de la cause palestinienne et insisté sur la nécessité de relancer les efforts visant à soutenir le peuple palestinien frère pour recouvrer ses droits légitimes, en tête desquels l'établissement de son Etat indépendant et souverain sur les frontières de 1967 avec Al-Qods comme capitale, conformément aux résolutions de la légalité internationale pertinentes et à l'Initiative arabe de paix.

Le Président Tebboune a informé, dans ce contexte, l'Emir du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et le prince héritier, Cheikh Mishaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah des démarches entreprises par l'Algérie pour renforcer l'unité nationale palestinienne, en parachevant des efforts dévoués consentis par plusieurs pays arabes.

Les deux parties, motivées par l'intérêt mutuel accordé aux questions de paix et de développement notamment en Afrique et à la promotion du partenariat arabo-africain, ont convenu d'établir une coopération et coordination entre le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe et l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement en matière de soutien des projets de développement dans les pays africains, notamment dans la région sahélo-saharienne.

Au terme de sa visite, le président Tebboune a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne. M. Tebboune a également adressé une invitation à l'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour effectuer une visite en Algérie.

L'invitation a été acceptée, la date devant être fixée par voie diplomatique".